

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 31.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 1er AOUT 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou à : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—La politique canadienne, par Lambda.—L'œuvre de la colonisation, par L.-O. David.—Notre histoire, par B. S.—Choses et autres.—Le baptême de la Jeannette.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Gazette des tribunaux.—Faits divers.—Noce d'or.—Les entorses à la grammaire.—Jamais de nuit.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : L'Exposition Universelle : La façade de la section italienne ; La façade de la section espagnole ; La fête nationale du 30 juin ; Façade de la section japonaise ; Façade de la section chinoise ; Le pavillon des forêts, au Trocadéro, Façade des États-Unis d'Amérique.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 9 juillet 1878.

L'Exposition poursuit toujours son heureuse veine ; loin de diminuer, sa vogue s'accroît ; les visiteurs affluent de toutes parts, et les recettes augmentent. La liste ci-dessus, qui renferme le dénombrement des étrangers débarqués à Paris dans la dernière décade de juin, vous renseignera et sur le chiffre et sur les nationalités. A ce double point de vue, ce relevé présente un certain intérêt. Le Canada fait une très-honnête figure dans ce document.

Du 18 au 27 juin, il est arrivé à Paris, venant de l'extérieur, 10,547 étrangers, ainsi répartis :

Angleterre, 3,200 ;—Belgique, 1,503 ;—Allemagne, 1,177 ;—États-Unis, 802 ;—Italie, 731 ;—Suisse, 621 ; Autriche, 476 ;—Espagne, 385 ;—Hollande, 334 ;—Russie, 254 ;—Suède et Norvège, 144 ;—Luxembourg, 126 ;—Danemark, 83 ;—Portugal, 82 ;—Brésil, 75 ;—Pologne, 67 ;—Algérie, 56 ;—Turquie, 52 ;—Grèce, 37 ;—Roumanie, 36 ;—Canada, 35 ;—Colonies françaises, 31 ;—Indes, 29 ;—Égypte, 27 ;—Mexique, 17 ;—Japon, 15 ;—Chili, 14 ;—Perse, 14 ;—Vénézuëla, 12 ;—Pérou, 11 ;—Colombie, 6 ;—Chine, 4 ;—Océanie,

4 ;—Équateur, 3 ;—Maroc, 3 ;—Bolivie, 2 ;—Guatemala, 2 ;—Paraguay, 21 ;—Tunisie, 2.

Divers, 141.

Permettez-moi d'ajouter à ce nombre six hommes, trois femmes et un enfant, véritables Patagons, gauchos de la Pampa de la République Argentine, qui viennent s'installer au Jardin d'Acclimatation avec une collection complète des animaux de leur pays, parmi laquelle dix-sept chevaux sauvages.

Un dernier, à la même époque, nous avons eu des Nubiens, couleur ébène, et qui, montés sur leurs chameaux, simulant des chasses à l'autruche sur les gazons et dans les taillis du bois, ont réjoui les Parisiens. Après eux sont venus des Esquimaux, munis de leurs canots, d'instruments de pêche, et buvant de l'huile rance de phoque à la grande stupéfaction des spectateurs.

Rien n'égale, à propos de ces exhibitions indigènes, la curiosité des Parisiens. Cela dure peu, si vous voulez, mais la vogue du moment suffit à faire rendre des bénéfices à l'entreprise. Je suis persuadé qu'une troupe de Hurons et d'Iroquois, vêtus de leur costume original, ayant avec eux leur tente, leurs canots d'écorce, le berceau de leur poupon, et donnant des courses nautiques, jouant à la crosse, exécutant leur danse de guerre, obtiendrait, tant les romans de Fenimore Cooper ont mis ces Indiens à la mode, un succès plus grand encore que leurs confrères en sauvagerie. Et que de petits bibelots ils pourraient vendre !

Quant aux recettes de l'Exposition, elles se maintiennent à un niveau fort convenable, ou plutôt augmentent chaque quinzaine. Ainsi, le mois de mai, qui a donné 1,672,364 entrées, se trouve dépassé par les 29 premiers jours de juin, qui ont produit 2,430,395 entrées, soit une augmentation de 758,031 sur le premier mois.

Le jour de la fête nationale, malgré les réjouissances publiques et les spectacles de tout genre, le nombre des entrées, dont le prix avait été réduit à cinq centims pour la circonstance, a atteint 119,599. Enfin, la recette des deux premiers mois s'élève à 3,122,963 francs.

Les deux premiers mois de l'Exposition de 1867 n'ont produit que 2,078,454 francs 25 ; soit une augmentation de 1,044,509 francs en faveur de l'Exposition de 1878.

La progression, loin de se ralentir, continue. Voici pour les trois premières recettes de juillet, la comparaison entre les produits des deux Expositions :

	1867	1878
1er juillet.....	45,649	104,841
2 "	47,565	74,211
3 "	45,537	63,175

Maintenant, si vous désirez connaître l'effet produit sur le revenu général du pays par l'Exposition, je vous dirai qu'en établissant le budget, l'an dernier, le ministre des finances avait calculé que le rendement des impôts indirects donnerait, pendant toute la durée de l'Exposition, une plus-value de dix millions. Or, du 1er au 31 mai seulement, le revenu de cette branche d'impôt vient de produire neuf millions cent deux mille francs.

Le mois de juin, paraît-il, se comporte de même façon, et ne sera pas inférieur à son aîné. Aussi, ne néglige-t-on rien pour apporter le plus de confort et d'agrément

dans les deux palais du Champ-de-Mars et du Trocadéro. On a planté de nouveaux arbustes, distribué quelque massifs, placé des jets d'eau, inauguré deux fontaines monumentales nouvelles, et accru considérablement le nombre des restaurants et des cafés.

Au début de l'Exposition, il n'existait que douze établissements de ce genre. Mais, depuis, l'on a accordé de nouvelles autorisations, et les restaurants, brasseries, cafés, buvettes, dépassent la trentaine. Les concessionnaires de ces établissements sont obligés de payer à l'administration un droit fixe, variant entre dix cents et six francs par mille entrées payantes. De telle sorte que, chaque soir, le propriétaire, cafetier ou restaurateur, apprend par le dépouillement officiel, la somme qu'il doit verser à l'administration. Cette somme varie, comme je vous l'ai dit, suivant le traité, lequel fait entrer en ligne de compte la superficie du terrain occupé, le site, etc., car l'Etat a gratuitement concédé l'emplacement aux industriels, quitte à eux d'y élever leurs constructions, et de faire leur installation à leurs frais et suivant des conditions déterminées. La moyenne payée par ces industriels pour chaque mille entrées et par jour, est d'à peu près 1 franc 50 centimes, ce qui, dorénavant, rapportera à l'Etat par chaque million d'entrées, soixante-quinze mille francs en plus de sa perception ordinaire. Un des restaurants les plus lourdement imposés a payé pour les deux premiers mois la somme de dix-huit mille sept cent trente-deux francs.

Ce système de comptabilité et de perception a l'avantage d'être simple, économique et rapide.

S'il s'est ouvert de petites pâtisseries à l'usage des bébés, une entre autres que dessert un grand nègre d'Algérie, surnommé *Boum-Boum*, à cause de son cri d'appel, il s'installe aussi dans le parc du Champ-de-Mars une boutique de *mastracquet*, vulgo, marchand de vins, avec son comptoir d'étaim et ses litres. On boira là du vin au canon (1) comme dans les faubourgs.

Quel pays sans rival pour la sobriété que cette France aux mille crus généreux ! On boit partout, durant les chaleurs, mais nulle part vous ne rencontrez un ivrogne. Un individu titubant constitue une rareté, et l'ivresse habituelle est un vice qui n'apparaît que dans nos départements du Nord, ceux privés de vignobles.

C'est hier, lundi 8 courant, que s'est terminée l'exposition canine. Elle comptait 579 lots, mais un plus grand nombre de chiens, car des meutes entières de dix, quinze, vingt et trente-six sujets ne figuraient que pour une unité au catalogue. La classification adoptée par le jury a été des plus simples. Elle comprenait six divisions, dont la première, la plus nombreuse, renfermait "les chiens servant à la protection ou au transport de l'homme, à la garde ou à la conduite des animaux."

Deuxième division : Chiens de chasse à courre ; troisième, chiens de chasse à l'arrêt ; quatrième, lévriers ; cinquième, chiens de luxe et d'appartement ; sixième, chiens divers, exotiques et autres. Cette classe comprend surtout les chiens comestibles, que l'on débite aux boucheries en Chine

(1) Canon est le terme populaire qui sert à désigner le verre à boire en usage chez les marchands de vins.

et en Kabylie. Mais cette dernière espèce ne figurait pas même en conserve à l'Exposition. J'ai vu là des Saint-Bernard gros comme des ânes et des toutous qu'on peut mettre dans sa poche. M. le Président de la République, qui, vous ne l'ignorez pas, est un grand chasseur, aurait acheté, dit-on, deux chiens de chasse pour la somme de 1,300 francs. Un Américain s'est rendu acquéreur de deux petits lévriers anglais moyennant la bagatelle de 1,750 francs pièce, total : 3,500 francs.

Une chose curieuse de cette exposition, c'est l'article du règlement concernant les chiens d'appartement. Comme leurs propriétaires ne s'en dessaisissent qu'à regret, l'administration, qui exige que tous les sujets restent dans leur boîte jusqu'à la fin de l'exposition, avait adouci le règlement en faveur de ces derniers, autorisant les propriétaires à les emporter chaque soir, à la condition de les ramener le lendemain matin avant huit heures. Pour cela, chaque exposant a dû verser, en garantie de l'exécution de la clause du contrat, une caution de 50 francs, qui reste acquise à l'administration si le chien n'est pas ramené. Le soir venu, c'était tout un spectacle que d'assister à la sortie de ces quadrupèdes emmenés par leurs propriétaires.

Autre détail : Une somme de 12 francs était payée pour la nourriture et les soins donnés à chaque chien. Pour les meutes ou les chiens exposés en lots, la somme avait été réduite à six francs.

Voici les noms des lauréats pour les prix d'honneur décernés à chacune des quatre premières divisions de l'exposition des chiens :

M. Parkinson, pour son chien dogue Colonel.

M. Bocquet, pour Calypso, chien de la Saintonge (espèce de chien de chasse à courre).

M. Leroy, pour Kermès, chien de chasse à l'arrêt (espèce braque du Puy).

M. Musters, pour Jovann, lévrier à longs poils.

Ma précédente lettre vous a renseigné sur la nature et la valeur de ces prix.

Le prince de Galles a obtenu une médaille d'or et plusieurs médailles d'argent pour ses chiens de race anglaise.

Tous ces malheureux qu'on adora jadis en Égypte sous le nom d'Annubis, ont failli être massacrés.

Apprenez qu'il y a environ quinze jours, un jeune homme de vingt-deux ans, fils du directeur du théâtre du Gymnase, M. Montigny, est mort enragé, après d'atroces souffrances. Ce malheureux jeune homme a succombé aux suites d'une morsure légère, qu'un petit terrier, fort affectionné, lui avait faite au nez. L'incubation de cette terrible maladie, à laquelle jusqu'ici la science n'a pu trouver de remède, n'a pas duré plus de quinze jours.

L'émoi a été très-grand dans Paris, où le père et le fils comptent de nombreux amis et connaissances.

Eh bien ! M. de Lavalette, le rédacteur du *National*, a tout bonnement demandé, dans un premier-Paris, l'extermination en masse de toute la gent canine. Sa proposition n'a pas eu de suite. Mais, si jamais M. de Lavalette est mordu, il saura pour quoi.

Depuis une quinzaine, on rencontre, circulant dans les galeries et les jardins de l'Exposition, un grand nombre de personnes portant un insigne particulier à la

boutonnière. Ce sont MM. les membres formant partie soit des sept cent cinquante jurés titulaires, soit des trois cents jurés suppléants, ou des trente secrétaires du grand jury international des récompenses. Ces insignes se composent d'un bouton en or et argent figurant une médaille. En exergue, sur fond or, on lit : *R. F. Exposition Universelle, Paris*. Au centre, sur un écusson d'argent, on a gravé : *Jury, 1878*.

Grâce à ce talisman, MM. G. Drolet, Keefer, D. May et Selwyn récoltent chaque jour des moissons de sourires et de salamalecs de tous les exposants qui, naturellement, tremblent devant leurs juges.

Encore deux ou trois semaines et, les décisions du jury rendues, aura lieu la distribution des récompenses; de ce nombre, les rubans de la Légion d'honneur.

Je vous dirai qu'une loi limite le nombre de décorations que le gouvernement a le droit d'accorder. Ce nombre ne doit pas dépasser la moitié du chiffre des extinctions survenues dans l'ordre l'année précédente. Or, comme ce nombre ne suffirait pas à récompenser les exposants français et étrangers jugés dignes de cette distinction, le gouvernement vient d'être autorisé à faire dans l'ordre de la Légion d'honneur les promotions suivantes :

- 4 croix de grand-officier,
- 16 croix de commandeur,
- 80 croix d'officier,
- 300 croix de chevalier.

Ce nombre, qui comprend en totalité quatre cents promotions, ne pourra être dépassé. Ces nominations correspondent à 31,500 exposants, dont 20,000 Français et 11,500 étrangers.

En 1867, le nombre des décorations avait été de 230, dont 110 croix de chevalier pour 16,000 exposants français.

La semaine dernière, un charriot traîné par seize chevaux a transporté au Champ-de-Mars la tête de cette fameuse "Liberté" qui doit éclairer l'entrée du port de New-York. Cette tête, qui porte un diadème d'où jailliront les rayons électriques, mesure, à partir du col jusqu'au sommet, vingt-quatre pieds et demi, et pèse seize mille livres. Il a fallu descendre la grille de la porte de Seine pour introduire ce fragment à l'Exposition. Elle est aujourd'hui placée sur son piédestal. On construit, dans l'intérieur de ce crâne, un escalier en fonte de 38 marches. Il y aura en sus cinq autres degrés pour atteindre aux ouvertures de l'auréole, plus un mètre de distance de là au-dessus de la tête. Le colosse du Rhodes est dépassé du double : il n'avait que trente-trois mètres de hauteur.

Le Trocadéro continue à offrir sa large hospitalité à toutes les musiques du monde. Après les Italiens de Milan, de Turin, voici un orchestre fantaisiste de musique populaire espagnole, dans lequel figurent deux chanteuses qui font entendre des airs originaux très-anciens, avec accompagnement de mandoline, de guitare et de castagnettes. A les entendre, on se croirait à Cordoue au temps des Califes.

Mais puisque nous sommes en Espagne, profitons-en pour dire un dernier mot sur la feuve reine Mercédès. Un service funèbre très-pompueux, auquel assistaient Mgr le cardinal Guibert et le nonce du pape, a été célébré à l'église de la Madeleine pour le repos de l'âme de la souveraine, avec chœurs, soli et musique.

Mais il paraît que cette infortunée ne pourra même pas reposer dans le caveau réservé aux sépultures royales, car un usage qui date de Philippe II exclut du tombeau des souverains les reines d'Espagne qui meurent sans enfant. Dona Mercédès aura donc un mausolée à part dans l'Escorial.

A propos de mort, mentionnons celle de l'évêque d'Olinda (Brésil), Mgr Vital de Oliveira, âgé de trente-quatre ans à peine et évêque depuis sept ans déjà. Mgr Vital de Oliveira était de passage à Paris depuis quelques jours, de retour d'un voyage à Rome. Une autre mort, mais au monde seulement, c'est celle de M. Sarlat, capitaine de frégate, officier de la

Légion d'honneur, qui vient d'entrer dans l'ordre des Bénédictins de Solesme.

Jeudi dernier, 4 juillet, la colonie américaine de Paris a célébré dans une fête, au Pré-Catelan, le 102ème anniversaire de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis.

Pour la première fois la musique du 22ème régiment de la milice de New-York, dirigée par son chef, M. Gilmore, s'est fait entendre à Paris, et, croyons-nous, en Europe. Tous les artistes portaient naturellement le costume officiel qui a produit un excellent effet.

Les Américains ont également, cette semaine, baptisé au Havre la *Jennette*, trois mâts armé aux frais du directeur du *New-York Herald* pour une prochaine expédition au Pôle Nord. La cérémonie s'est accomplie en brisant contre l'un des mâts une bouteille de champagne tout enrubannée.

Le shah de Perse nous a quitté, débarassé de quelques-unes de ces fameuses caisses pleines d'or dont je vous ai parlé. Il n'en emporte que onze sur trente-six. Le bagage se trouverait donc allégé du poids de trois millions. Pour une quinzaine de séjour, la dépense est digne d'un souverain.

Revenons à l'Exposition, et entrons dans l'élégant pavillon tout entouré d'arbustes verdoyants—une collection complète des variétés de pins, sapins et mélèzes—que l'administration des Eaux-et-forêts a élevé dans l'espace libre entre le Champ-de-Mars et le Trocadéro.

C'est une construction rustique faite de toutes nos essences forestières, et flanquée de deux pavillons annexes; l'un représentant l'habitation d'un garde-chasse; toit pointu recouvert de mousse et de chaume, encadrée de plantes grimpances; l'autre consacré à l'apiculture, et renfermant les insectes nuisibles ou utiles. Cet ensemble est fort gracieux, et sa physionomie champêtre contraste avec l'aspect des autres expositions spéciales, fantaisistes ou industrielles.

L'exposition des eaux-et-forêts se montre digne de la France et de l'importance de cette branche du revenu national. Elle est complète, intéressante et fort instructive. En quelques heures, l'on acquiert une masse de connaissances précieuses. Une carte forestière vous montre, par des couleurs variées, la distribution des essences forestières sur toute l'étendue du territoire. Ici, les arbres résineux, les bois propres à la construction; là, ceux en usage pour la grande charpente, etc., etc. Des albums botaniques vous présentent entre leurs feuillets toute la collection des plantes de nos bois, leurs noms vulgaires, scientifiques, et les emplois qu'on en fait dans le commerce, l'industrie ou la médecine.

Des panoplies artistiquement disposées étalent tout l'arsenal des armes de chasse et des engins de pêche, depuis la longue canardière, le fusil à silex et celui à vent, ou à balle explosible. Les couteaux de chasse, les sabres baïonnettes jettent leurs éclairs au milieu des piques, des épieux, des révolvers et des cors de chasse. Des têtes de cerfs, de loups, de renards, de sangliers, d'ours, etc., surmontent des trophées de cornes et de bois de ruminants, qui encadrent des ustensiles et des vêtements de chasse. On voit aussi, renfermés dans des bocaux, les terres et les sables qui forment le sol de chacune de nos forêts. Toutes les variétés de bois à l'état brut; leur écorce, l'aubier, détachés ainsi que les ustensiles, instruments, outils et jouets qu'on en tire. Bois de chauffage, *neuf*, *flotté gravier* ou *demiflotté*, *piourd* (1), *bricot* (2); bois de construction, chêne, orme, hêtre, charme, châtaignier, cèdre, pin, sapin, propres à la grande charpente; le chêne et l'aune pour le pilotage; les grands pins du nord pour la *mature* des vaisseaux; bois de travail pour le *charroinage*, orme, frêne, érable, charme, acacia; pour la menuiserie,

(1) Chêne dont on a enlevé l'écorce pour taire le tan.

(2) Pieds de bouvaux et de branches de vieux chêne.

noyer, tilleul, cerisier, mérisier; pour l'ébénisterie, le citronnia; le buis, le chêne vert, le cytise pour le *tour* et les *manches d'outils*; les jeunes bois de châtaignier, de noisetier pour les *corceles* et les *lattes*. Enfin, les bois colorants pour la teinture, les bois résineux et les bois médicinaux.

Le curieux, l'intéressant, c'est qu'à côté des matières premières, d'ingénieux trophées d'outils et d'instruments vous montrent ce que l'industrie fabrique de ces produits.

Les produits de la tonnellerie, de la boissellerie, du sabotage, etc., etc., vous indiquent comment tout cela se transforme. C'est merveilleux de clarté et de simplicité! Tous les outils servant à l'abatage, à l'élagage, à la greffe, au charroyage, à la transplantation, sont là sous vos yeux, révélant leur objet et leur mécanisme.

On s'arrête devant un plan en relief de la forêt de la Grande-Chartreuse, à l'échelle d'un millimètre par mètre, où toutes les sinuosités et les plus petits mamelons sont rendus avec une rare perfection. Les oiseaux, les coquillages fossiles, étalent, ceux-ci les couleurs de leur plumage, ceux-là les bizarreries de leur pétrification. Une grande carte géologique de la France complète la collection des œuvres de ce véritable musée.

Ce que le visiteur regarde avec autant de surprise que d'admiration, ce sont les divers plans en relief qui représentent les grands travaux entrepris pour le gazonnement des pentes des montagnes et leur reboisement.

C'est à la suite des désastreuses inondations de 1860 que les Chambres françaises votèrent de larges crédits pour le reboisement des montagnes, seul moyen de prévenir ces désastres. Les mesures ont réussi; l'écoulement des eaux a été ralenti, elles ont été divisées, emprisonnées dans des bassins artificiels, et l'abondance règne aujourd'hui où naguère on ne voyait que misère et désolation.

Dans un des petits pavillons annexes, se trouvent les insectes utiles et ceux nuisibles aux bois. Les insectes sont piqués sur des cartons indiquant le nom, la classe et la famille; et, près d'eux, l'on peut se rendre compte, en examinant l'écorce, l'aubier ou la feuille attaqués, des ravages causés par ces individus minuscules.

Une magnanerie, où l'on peut suivre le travail des vers-à-soie, les soins et la nourriture qu'on leur donne, exhibe ses différentes opérations. Des ruches de toutes formes, de tout calibre, de toute matière, disent les progrès de l'apiculture.

On voit aussi de l'eau-de-vie de miel, des liqueurs à l'alcool de cire, telles que cassis et menthe. En passant la revue de tant de choses utiles et curieuses, je songeais involontairement au Canada.

Comment se fait-il, me disais-je, qu'un pays qui possède des milliers de milles de navigation fluviale et lacustre, sans compter le développement de ses côtes maritimes; qui, à lui seul, compte en superficie forestière une étendue presque double de la totalité de celle représentée par la France, la Prusse, la Bavière, l'Italie et l'Autriche—car ces diverses nations n'ont, en bois, que 101,261,698 acres, tandis que le Canada entier en possède plus de 298,384,000—n'ait pas la première administration des Eaux et forêts du monde!

Cette administration, à cause, il est vrai, de votre système politique, se trouve chez vous à l'état rudimentaire, car chaque province dispose à sa guise des terres, bois et forêts.

Mais ne serait-il pas vraiment urgent de trouver une combinaison qui, sans léser les droits et sans nuire aux intérêts du trésor provincial, placerait sous une administration centrale, puissamment constituée, deux branches aussi précieuses du revenu public?

En Europe, en France et en Allemagne particulièrement, l'entrepreneur, la surveillance des eaux et forêts relèvent de l'Etat. Des écoles spéciales d'où sort chaque année une élite instruite et expérimentée d'hommes de talents, enseignent et propagent les meilleures méthodes pour la cou-

servation, la police des bois, l'empoisonnement des lacs, des fleuves et des rivières.

Les incendies qui, au Canada, lancent chaque année, en fumée, des sommes considérables; les dégâts occasionnés par l'incurie des chasseurs, pêcheurs, voyageurs, joints à la destruction à laquelle l'appât du gain pousse certains concessionnaires de limites, n'ont-ils pas encore démontré la nécessité de la création d'une grande administration forestière?

Quel peuple plus que vous ne mérite d'avoir son école des eaux-et-forêts? On irait chez vous de toutes les parties du monde pour y étudier; et, outre l'avantage inappréciable de conserver pour l'avenir des ressources qui s'épuisent sans profit, vous auriez celui d'offrir à votre jeunesse studieuse un débouché, une carrière honorable et des emplois nombreux. Voilà les réflexions que m'a suggérées ma visite au pavillon de l'administration française des eaux-et-forêts.

Et maintenant une aventure pour finir. L'autre jour, tandis que je vaquais aux soins de ma toilette matinale, on frappa violemment à ma porte. Je passe un paletot à la hâte et j'ouvre.

Je me trouve en face de deux militaires moustachus, superbes gaillards, découplés en hercule, astiqués et reluisants dans leur uniforme, comme s'ils allaient à la parade.

—M. A. Achintre! demande celui qui avait l'air du porte-parole.

—C'est moi-même. Puis-je savoir ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

—Nous venons de Monaco, reprit le second, s'enhardissant.

—De Monaco? J'en suis fort aise.

—Pour vous voir, expressément.

—Charmé, messieurs. Mais à quoi dois-je cette marque de sympathie?

—La sympathie n'a rien à faire dans notre démarche. C'est plutôt le sentiment contraire, reprend le camarade en frisant d'un air décidé sa moustache, entre le pouce et l'index de sa dextre.

La moutarde commençait à me monter au nez.

—Que voulez-vous dire? Finissons.

—Nous sommes envoyés par un camarade, pour vous demander, à votre choix, une rétractation ou une réparation par les armes.

—A moi!

—A vous-même.

—Il y a sans doute erreur, messieurs. Je ne connais âme qui vive à Monaco et n'ai jamais mis le pied dans cette principauté.

—Vous avez insulté le pays dans son armée, et celle-ci dans ce qu'elle a de plus sensible, la dignité de l'uniforme!

Nouveaux retroussements de moustache.

—En vérité, messieurs, je ne comprends pas; et si c'est une plaisanterie...

—Rien de plus sérieux. Connaissez-vous ce journal? continua le premier interlocuteur, en tirant de sa poche un numéro de *L'Opinion Publique*.

—Parfaitement.

—Eh! bien, monsieur, gratuitement, sans aucun motif, et contrairement à la vérité, vous avez publié un fait entièrement faux, outrageux et blessant pour le camarade qui nous envoie vous en demander raison.

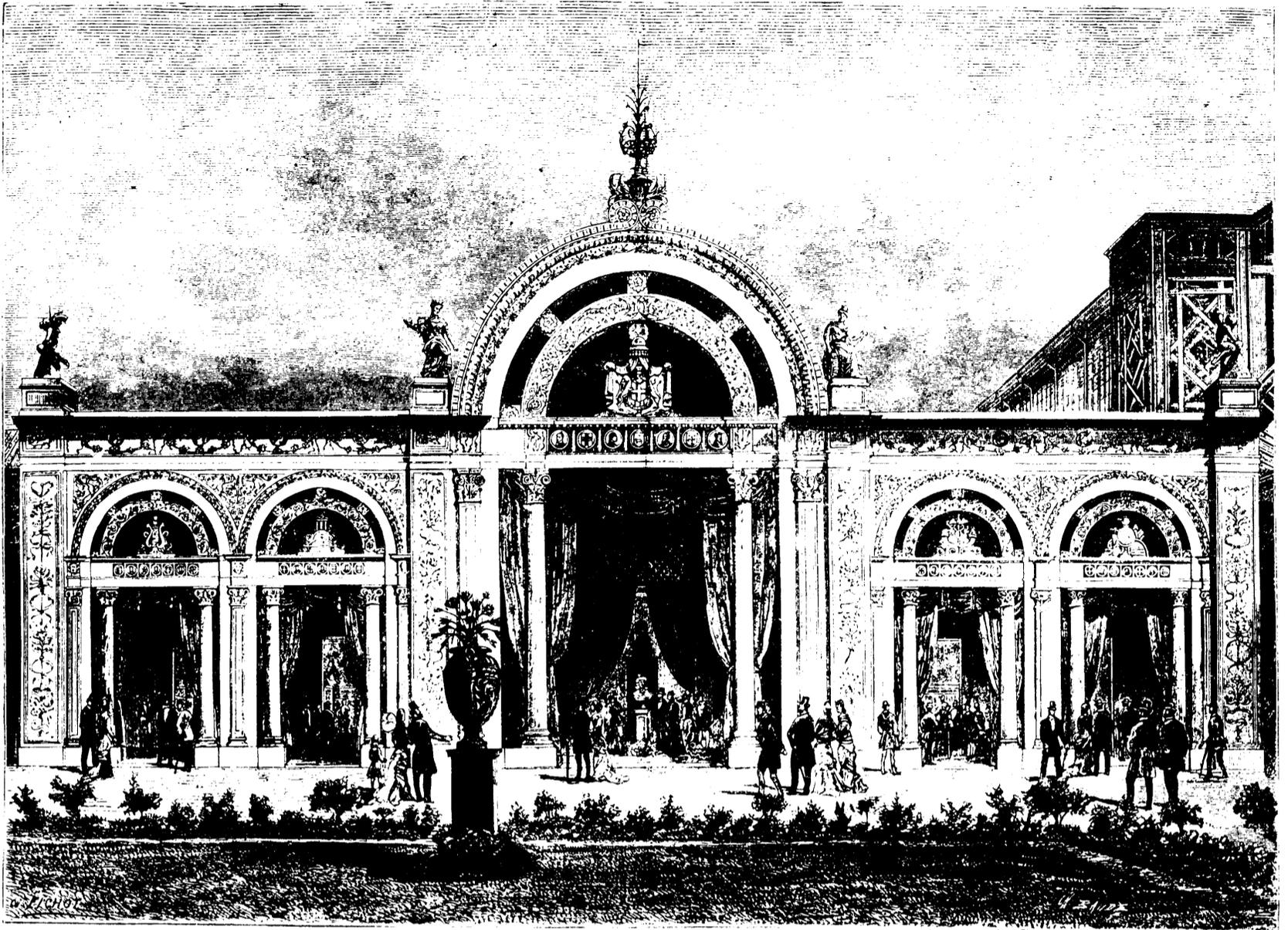
Et le brave monégasque me désignait du doigt, à la 68ème ligne de la deuxième colonne de la page 280 du numéro du 13 juin, la phrase malencontreuse dans un mot de laquelle deux s substitués aux jambages d'un n changent un compliment en une injure.

Au lieu de: "Il est d'ailleurs d'aspect fort crâne," que j'avais écrit, en parlant du gendarme envoyé par la principauté de Monaco à l'Exposition, on lit: "Il est d'ailleurs d'aspect fort crasse."

J'éclatai de rire, et de si bon cœur que mes deux témoins ne purent résister et firent chorus.

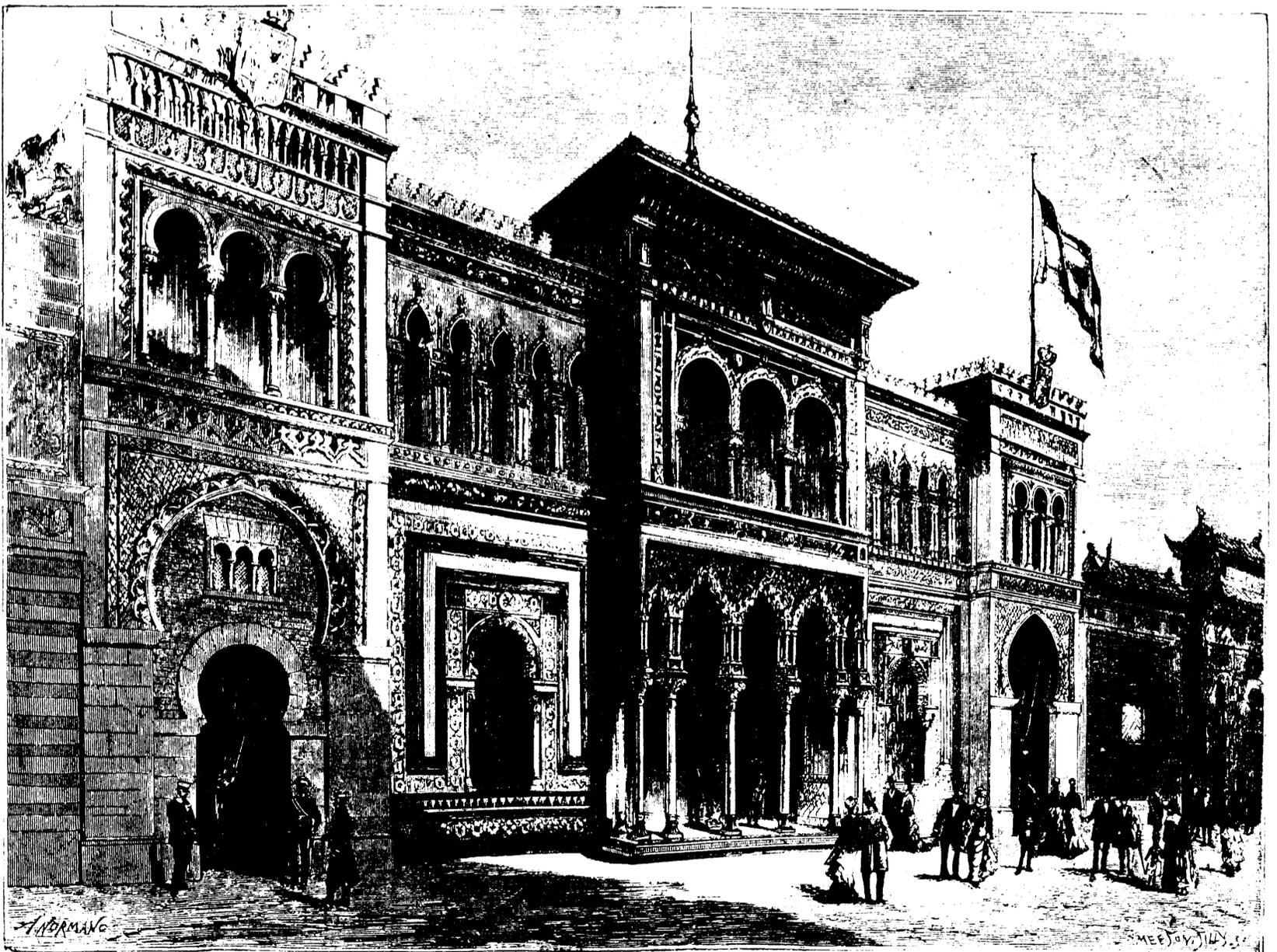
Je cherchai sur ma table, au milieu des paperasses qui l'encombraient, le brouillon de la correspondance susdite, et leur montrai le mot *crâne* au lieu de celui de *crasse*. Je n'eus, du reste, aucune peine

L'EXPOSITION UNIVERSELLE



LA FAÇADE DE LA SECTION ITALIENNE, DANS LA RUE DES NATIONS.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE



LA FAÇADE DE LA SECTION ESPAGNOLE, DANS LA RUE DES NATIONS

à les convaincre que le sens général des autres propositions éveillait logiquement dans l'esprit du lecteur une idée flatteuse, et que j'étais, hélas! victime d'une de ces erreurs que l'on nomme *coquille* en langage typographique.

Mes deux gendarmes, car c'étaient de vrais gendarmes, authentiques, ayant ri, se trouvaient désarmés. Ils se déclarèrent satisfaits, et me prièrent d'accepter leurs excuses pour le dérangement qu'ils venaient de me causer.

Je reconduisis mes braves avec tous les honneurs dus à leur qualité.

Mais dans l'escalier, toute la maison était sur pied. Le concierge, le propriétaire, attirés par le bruit des voix, se demandaient s'il fallait appeler le commissaire, pendant que les voisins, brochant le thème, assuraient avoir entendu des bruits de sabre et comme des gémissements et des sanglots. Lorsqu'on nous aperçut tous vivants, il s'échappa de toutes ces poitrines comme un cri de soulagement.

Tout est bien qui finit bien. Mais pour avoir échappé au sabre d'un gendarme de Monaco, je ne suis pas sauf encore, car l'Exposition en a pour quatre mois, et si vous ne mettez pas beaucoup de circonspection dans la lecture des épreuves, vous m'exposez à tomber sous le yatagan d'un Bédouin ou à me faire ouvrir le ventre à la sommation de quelque Japonais. Ce dénouement serait triste pour tous, car ma vie et mes correspondances seraient à jamais interrompues.

Vous ne le désirez point, n'est-ce pas? votre serviteur non plus.

A. ACHINTRE.

LA POLITIQUE CANADIENNE

Les luttes qui ont marqué la dernière session du parlement de Québec ont été si acharnées, les opinions et les jugements qu'elles ont suscités si passionnés, qu'une appréciation impartiale des hommes et des choses plaira, il me semble, aux lecteurs de *L'Opinion Publique*.

Dans un pays où la politique affecte les intérêts personnels de presque tous ceux qui s'en occupent, où l'existence même des journaux dépend de l'appui qu'ils trouvent dans le gouvernement, on s'explique l'acharnement des partis et les violences de la presse; mais ces excès n'en sont pas moins condamnables.

Comment ceux qui ne lisent que les journaux politiques peuvent-ils avoir une idée juste de ce qui se passe et de la valeur de nos hommes publics? Quel respect veut-on que le public aie pour des ministres ou des députés qu'il entend traiter d'imbéciles ou de canaille tous les jours? Non-seulement ces excès de langage, ces calomnies et ces injures faussent l'opinion publique, mais elles abaissent les caractères, paralysent les hommes de bonne volonté ou les jettent dans les excès de l'esprit de parti.

Comment veut-on ensuite que les étrangers, et même nos compatriotes d'origine anglaise, aient une haute opinion de nous, quand ils nous voient ravalés, couverts d'opprobres ceux qu'ils sont obligés de regarder comme les représentants les plus autorisés de notre nationalité?

Tous les jours, on entend dire que nos hommes publics n'ont pas d'influence sur leurs collègues anglais, qu'ils manquent de prestige, est-ce étonnant? Les jugements basés sur nos témoignages peuvent-ils leur être favorables?

A lire nos journaux, on dirait que nous sommes toujours en pleine révolution, que la province de Québec est, comme le Mexique, à la merci de bandes de brigands. Et pourtant, il n'y a pas un pays où on paraît le plus dirigé par les principes religieux, où on parle le plus de religion. On passe la moitié de sa vie à démontrer qu'on est plus ou aussi catholique que son voisin. Et on est surpris que la supériorité de notre foi ne frappe pas tous les esprits.

Mais revenons à la Chambre locale.

J'ai assisté à ses séances, j'ai suivi ses travaux et ses discussions, et je n'hésite pas à dire qu'elle est bien composée et f

honneur à la province de Québec. Il y a, des deux côtés, des hommes de valeur, beaucoup de jeunes gens surtout d'un talent remarquable.

Prenons les deux chefs, MM. Joly et Chapleau.

Ils ont déployé tous deux dans la discussion une activité, une vigueur et un talent oratoire qu'on rencontre rarement. A qui décerner la palme? M. Chapleau a plus de sève, de feu, de voix et d'élocution; M. Joly a plus d'autorité, de précision, de clarté et de correction. M. Joly a le tort de trop s'amuser de ses plaisanteries, d'y prendre trop de plaisir, pendant que M. Chapleau, lui, pêche dans le sens contraire; il prend un ton trop solennel pour dire des choses ordinaires, et noie son argumentation dans des flots de paroles.

Maintenant, va-t-on prétendre que MM. Church, Loranger, Taillon, Mathieu, et Wurtele n'ont pas de talent? Peut-on dire même que M. Tarte est sans valeur? On me pardonnera tout le reste, excepté cette admission; les haines que M. Tarte a accumulées sur sa tête ne permettent pas qu'on lui accorde le moindre talent. Il en a pourtant; malheureusement, personne dans le pays ne pousse aussi loin que lui l'invective. Est-ce qu'il ne sait pas que ceux même qui exploitent ses violences les désavouent secrètement?

Par exemple, comment lui pardonner, ainsi qu'à plusieurs de ses collègues, d'avoir, durant toute la session, dit des choses si blessantes à des hommes comme MM. Bachand, Marchand, les deux MM. Langelier, etc.? Qui croira que ces messieurs sont des imbéciles et des ignorants? Je n'en nomme que quelques-uns; je pourrais en nommer plusieurs autres qui ont réellement beaucoup de talent.

Rien d'affligeant comme le spectacle de l'acharnement avec lequel on cherche des deux côtés à détruire mutuellement sa réputation et son avenir, à se dégrader aux yeux du peuple. Rien de plus contraire à tous les préceptes de la religion et de la charité, de plus funeste à notre nationalité.

Je dois dire qu'en général, au moins durant la dernière session, *L'Événement*, le *National* et les autres journaux libéraux se sont montrés plus modérés à l'égard des chefs conservateurs que les journaux conservateurs à l'égard des chefs libéraux. D'un autre côté, il faut reconnaître que les jeunes députés de la droite ont manqué trop souvent de dignité dans les débats et irrité inutilement la gauche par des interruptions et des cris déplacés, par des plaisanteries souvent insignifiantes. Les conservateurs ne sont pas sans péché, mais nous croyons qu'en général ils ont moins de reproches à se faire sous ce rapport que les libéraux.

Un mot maintenant des diatribes lancées contre le lieutenant-gouverneur et l'Orateur Turcotte. Jamais le principe, pourtant conservateur, du respect dû à l'autorité n'a été plus violé.

La conduite de l'un et de l'autre était certainement discutable, attaquant, mais tout ce qu'ils ont pu faire justifiait-il les injures grossières qu'on leur a adressées?

Je me résume. La députation de Québec vaut mieux des deux côtés qu'on ne dit, et les députés les plus vilipendés sont ceux en général qui nous font le plus d'honneur. Seulement, elle a manqué souvent de dignité durant la dernière session.

Les luttes de la presse sont devenues un fléau funeste aux caractères comme aux intelligences, à la religion comme à la société.

Une réforme du langage des journaux et de la tribune est devenue nécessaire. Comment se fera-t-elle? La religion, l'honneur et les lois n'y pouvant rien, il viendra peut-être un temps où un homme de talent et d'honneur ne voudra entrer dans la presse que muni non-seulement d'une plume, mais d'une bonne épée.

LAMBDA.

Le marquis de Lorne a été choisi pour succéder à lord Dufferin comme gouverneur du Canada.

L'ŒUVRE DE LA COLONISATION

Plusieurs journaux américains s'occupent en ce moment des moyens à prendre pour faire vivre les millions d'ouvriers qui n'ont pas d'ouvrage. Le mal dont on se plaint ici existe aux États-Unis: les villes sont encombrées, ont plus de population qu'elles ne peuvent en nourrir.

La comme ici, on est d'opinion que la seule chose à faire est de transformer en colons une grande partie de ces hommes désœuvrés, de déverser le trop plein des villes dans les prairies de l'Ouest. Tous s'accordent à dire que les hommes de patriotisme et de charité ne devraient reculer devant aucun sacrifice pour réaliser un pareil projet.

Généralement, on prétend que ce n'est pas au gouvernement ni même aux corporations de faire les frais de ce mouvement, mais aux individus, et on dit qu'il y a assez de gens riches à New-York pour établir sur des terres tous les hommes sans ouvrage. Il n'y a pas de doute que c'est à la générosité des individus, au dévouement personnel, qu'il appartient surtout d'agir en pareil cas. Mais, dans un pays comme le nôtre, et dans un temps de crise, il faut, pour accomplir une telle œuvre, le concours réuni des gouvernements, des corporations et des individus.

Sans doute, il serait dangereux de trop faire espérer aux colons; car on sait que le défrichement est essentiellement une œuvre de patience et de sacrifice; mais, d'un autre côté, il est certain qu'il faut à celui qui n'a pas un sou, de l'argent pour se rendre dans les bois, pour s'y mettre à l'abri, acheter les instruments et les animaux les plus nécessaires, y vivre et soutenir sa famille jusqu'à ce que le produit de sa terre suffise à sa subsistance.

Ce sont ces secours, cet argent qu'il s'agit de trouver. Le gouvernement n'est pas en état de faire grand chose, mais le peu qu'il fera, réuni aux contributions des corporations et des individus, constituera probablement une aide suffisante.

Quel est l'homme des villes et des campagnes qui refusera de donner son obole pour le succès d'une œuvre aussi nationale? Peut-on croire qu'un pays où l'on vient de toutes les parties du monde, solliciter avec tant de succès la charité, ne trouvera pas d'argent pour la plus nationale de toutes les œuvres de charité et de patriotisme? Peut-il y avoir rien de plus louable, de plus utile que d'arracher à la misère et au découragement des centaines de familles, de leur donner les moyens de gagner leur vie, et d'enrichir en même temps le pays?

Que ceux qui doutent que la misère soit aussi grande qu'on le dit, se donnent la peine de parcourir les rues de nos villes, de Montréal en particulier; qu'ils entrent dans les maisons, qu'ils prennent des informations, et ils constateront qu'il y a sept ou huit mille personnes à rien faire depuis longtemps, vivant on ne sait comment, incapables de s'habiller, de vêtir leurs enfants et de les envoyer à l'école; disputant aux huissiers leurs derniers meubles, ne prenant souvent qu'un repas par jour. Tant que l'été durera, ces pauvres gens ne mourront pas de faim et de froid; mais faut-il attendre que les gens soient morts pour penser à eux?

On répondra peut-être que la charité publique viendra à leur secours; mais ne croit-on pas que l'argent donné pour leur permettre de s'établir sur des terres et de défricher le pays vaut mieux que le bienfait passager et toujours plus ou moins humiliant de l'aumône?

L.-O. DAVID.

NOTRE HISTOIRE

M. Kirby, auteur du *Chien d'Or*, est peut-être l'Anglais qui a le plus étudié l'histoire ancienne du Canada. A ce titre, l'article qu'il vient de publier dans le *Canadian Methodist Magazine*, au sujet du livre de M. Rameau, mérite toute l'attention des hommes sérieux. Il expose lucidement les circonstances de la colonisation de l'Acadie et de la proscription des Aca-

diens. Après avoir blâmé l'acte d'arbitraire dont les officiers anglais se sont rendus coupables, il ajoute que le tout fut fait principalement à l'instigation des Américains.

Longfellow, dit-il, a commencé l'expiation par son magnifique poème *Évangéline*, qui met dans son jour à la fois poétique et douloureux l'histoire de cette grande épopée. "Longfellow n'exagère rien. Ni la poésie ni l'imagination ne sauraient surfaire la description en prose des souffrances endurées par ce peuple malheureux et inoffensif... Nous sentons que tant la vieille que la nouvelle Angleterre méritent la censure que M. Rameau fait peser sur elles. Nous honorons à bon droit nos concitoyens canadiens-français, mais, quand il s'agit des Acadiens, un sentiment de remords et de tendresse nous touche au cœur, en raison du traitement injuste qu'ils ont subi de la part de nos pères, traitement qu'ils ont oublié, mais que nous devrions garder en mémoire."

N'est-il pas beau et consolant d'entendre un pareil témoignage dans la bouche d'un Anglais? Et combien de conquêtes semblables nous ferions si notre histoire était connue... si nous nous donnions la peine de l'étudier nous-mêmes!

Il y a longtemps que M. Kirby m'écrivait: "La connaissance de l'histoire du Canada fera tomber un jour les préjugés, unifiera nos deux races, et de nous tous sortira un grand peuple, car nous nous rendrons réciproquement justice, et nous apprendrons à nous respecter et à nous estimer."

La franche expression de cet écrivain, sa science incontestable des matières qu'il traite, sont de nature à faire ouvrir les yeux et les oreilles à cette foule de soi-disants lecteurs qui ne savent jamais rien et qui vivent de préjugés.

B. S.

CHOSSES ET AUTRES

Le contrat du bassin de radoub est enfin donné à M. M. Larkin.

Le parti libéral n'a pas encore de candidat dans la division Est de Montréal.

A Lévis, le nom de l'hon. G. Blanchet est mentionné.

M. J. A. Malouin sera le candidat libéral pour Québec-Centre. On ne lui connaît pas encore d'adversaire.

Dans le comté de Québec, la lutte se fait entre M. A.-P. Caron et l'hon. Isidore Thibaudeau.

A l'Islet, on parle de M. Fournier comme devant faire opposition à M. P.-B. Casgrain.

On dit que l'hon. M. Pelletier est prêt à résigner son siège au Sénat pour se présenter à Charlevoix ou à Kamouraska.

Le duc de Connaught, troisième fils de la reine Victoria, épouse la princesse Marie-Louise, fille du prince Frédéric-Charles de Prusse.

L'hon. Thos. McGreevy est encore candidat pour Québec-Ouest. On mentionne comme devant lui faire opposition M. Owen Murphy, ex-maire de Québec.

On écrit de Norwich, Connecticut, que la population de cette ville est grandement alarmée par l'apparition du choléra asiatique.

L'hon. M. Langevin a ouvert la campagne électorale dans le comté de Rimouski; l'hon. M. Laurier en a fait autant dans la division-est de Québec.

M. Asselin, avocat, de Québec, a l'intention de briguer les suffrages des électeurs

du comté de Montmorency, contre M. Langlois, le député actuel.

On parle du Dr Masson et de M. de Beaujeu dans le comté de Soulanges, en opposition à M. Lanthier, et de M. Willett dans Chambly, contre M. Benoit.

M. Geoffron se présente de nouveau à Verchères. Dans Richelieu, on prête à M. Mathieu l'intention de se présenter contre M. Barthe.

On parle de M. Ryan pour la division Centre, qu'il a déjà représentée; cependant, on croit généralement que M. Devlin sera élu par acclamation.

M. Houde, rédacteur du *Nouvel-Monde*, se présente dans le comté de Maskinongé, M. Cayley à Beauharnois, M. Thomas White dans la division Ouest de Montréal.

M. Alfred Desève est revenu à Montréal. On croit qu'il donnera bientôt un concert. Les éloges qu'il a reçus à Paris prouvent qu'il n'a pas perdu son temps en Europe, et expliquent l'impatience que le public canadien éprouve de l'entendre.

Le *Star* de Montréal se prononce énergiquement en faveur du mouvement qui se fait à Montréal en faveur des ouvriers sans ouvrage et de la colonisation. Tous les journaux anglais approuvent ce mouvement. L'œuvre est en bonne voie.

On dit que les Orangistes ont souscrit \$10,000 pour couvrir les frais des procès de leurs partisans. Il est aussi rumeur que M. James Bethune, C.R., M.P.P., de Toronto, a été associé avec M. Jos. Doutre, C.R., M. le juge Badgley et M. McCord, pour défendre les accusés.

On parle de renommer Grant président des Etats-Unis, à l'expiration du terme du président actuel. La candidature serait lancée et soutenue par les classes industrielles et commerciales, qui, redoutant le socialisme, croient que Grant serait l'homme qu'il faut pour combattre le fléau redouté.

A une réunion tenue à Oxford, il y a quelque temps, dans le but d'engager les membres des clergés catholique et anglican à travailler à l'union de la chrétienté, un prêtre catholique exprima l'opinion que l'avènement de Léon XIII était d'un bon augure pour l'accomplissement de cette grande œuvre.

Dans le district de Québec, les deux partis sont prêts, comme on le voit, pour la lutte. Le parti libéral prétend enlever deux ou trois comtés de plus qu'aux élections locales; cependant, le gouvernement fédéral devrait se trouver heureux d'en avoir autant que le ministère local. Il est vrai que l'appétit vient en mangeant.

Dans le district de Montréal, l'organisation est peu avancée, au moins du côté libéral. Les conservateurs, qui y sont presque aussi forts que les libéraux à Québec, ne sont pas satisfaits, eux non plus; ils disent à qui veut l'entendre qu'il n'y restera pas deux comtés aux libéraux. Ils comptent sur Montréal-Est, Montréal-Ouest, Jacques-Cartier, Beauharnois et Maskinongé.

Le comité provisoire qui avait été nommé pour jeter les fondements d'une grande organisation a fait son rapport, une constitution et des règlements ont été adoptés; une députation a été nommée pour aller demander des terres et de l'argent au gouvernement local; des requêtes à la corporation et au clergé sont prêtes, tout va bien.

Nous ferons connaître, dans notre prochain numéro, la constitution et les officiers de la nouvelle société.

Le Canada rentrera effectivement dans l'Union postale le premier d'août prochain. Nous jouirons alors des avantages d'un tarif uniforme pour les pays entrés dans l'union postale. Les lettres du Canada destinées aux pays d'Europe paieront un droit de timbre de cinq centins, et celles destinées aux pays les plus éloignés, comme l'Inde, ne paieront que dix centins.

M. le curé Labelle a trouvé une veine de phosphate dans le nord de Saint-Jérôme.

On a trouvé aussi à Saint-Joseph du Lac des Deux-Montagnes, de l'argile à porcelaine ou Kaolin, qui, d'après les analyses, deviendrait une matière excellente pour faire la porcelaine. De plus, monsieur le curé a trouvé près de Saint-Jérôme une mine de fer oxydulé, ou fer magnétique, qui contient environ 75 p. 100 de fer.

Le *Chien d'Or*, roman canadien écrit en langue anglaise par M. William Kirby, de Niagara, est devenu aussi populaire que nous l'avons prédit lors de son apparition—mais ce qui ne pouvait être prévu ni par l'auteur ni par nous-même, c'était que, en Angleterre et aux Etats-Unis, on le plagierait avec une effronterie sans pareille. Pour mettre le comble à ces actes de piraterie, un "auteur" américain publié dans le *Harper's Weekly*, sous le titre de *Chien d'Or*, le roman de M. Kirby, auquel il ne change presque rien.

Aux élections qui viennent d'être faites au couvent de la Providence, la révérende Sœur Amable, sœur du révérend M. J.-H. Dorion, curé de Sainte-Anne d'Yamachiche, et de Sir A.-A. Dorion, juge-en-chef de la Cour d'Appel, a été nommée supérieure-générale.

La révérende Sœur Marie-Godfroi a été nommée assistante-générale, avec les révérendes Sœurs Elizabeth, Philomène et Mathieu.

La révérende Sœur Magdeleine, dépositaire.

La révérende Sœur de l'Immaculée-Conception, secrétaire.

On assure que deux guérisons miraculeuses ont eu lieu dans un pèlerinage que 800 personnes de Saint-Hyacinthe viennent de faire à Sainte-Anne. Une femme paralytique demeurant à l'Ange-Gardien a subitement recouvré l'usage de ses membres; elle a laissé ses béquilles au sanctuaire comme trophée et témoignage de sa guérison. Une jeune fille de Saint-Alexandre, âgée de 4 ans, et dont les jambes étaient paralysées par suite d'un dépôt de fièvre, s'est tout à coup levée pendant la messe et a fait deux fois le tour de l'église.

M. Paul de Cazes, agent d'émigration à Paris, se plaint avec raison des entraves que le tarif met au commerce entre la France et le Canada. Il regrette de voir que nos bâtiments, nos cuirs, nos fourrures, nos bois et nos grains sont presque exclus du marché français. Les divers gouvernements que nous avons eus ne paraissent pas avoir jamais fait d'efforts sérieux pour obtenir que quelques-uns de nos produits jouissent sur le marché anglais des mêmes avantages que ceux de l'Angleterre. C'est en présence de pareils faits qu'on ressent l'inconvénient de n'être que colonie et de ne pouvoir transiger avec les autres nations que par l'entremise de la métropole.

Il y a une quarantaine d'années, lord Beaconsfield, qu'on appelait alors tout simplement "le juif Disraeli," se leva dans la Chambre des Communes anglaises pour faire son premier discours en réponse à O'Connell. Des rires et des cris ironiques éclatèrent de toutes parts. Après avoir essayé de triompher du mauvais vouloir de la Chambre, il reprit son siège en prononçant les paroles suivantes:

Je ne suis pas surpris, messieurs, de la manière dont je suis accueilli, mais j'ai déjà été

obligé de recommencer certaines choses que j'ai fini par faire, et, quoique je sois forcé de m'asseoir en ce moment, il viendra un temps où vous m'écouteriez.

Voilà un homme qui a tenu parole; non seulement la Chambre, mais l'Angleterre, le monde entier l'écourent aujourd'hui.

LE BAPTEME DE LA "JEANNETTE"

Nos lecteurs liront avec intérêt le compte-rendu que le *Figaro* fait du baptême du navire que M. Bennett, le propriétaire du *Herald* de New-York, envoie à la découverte de la route du pôle Nord.

Jeudi matin, à sept heures cinquante, un train spécial, frété par M. James Gordon Bennett, directeur du *New-York Herald*, emmenait au Havre quelques dames américaines et un tout petit nombre d'amis, invités au baptême du navire qui doit trouver, si Dieu le permet, la fameuse route du Pôle Nord.

Ce qui rend cette expédition particulièrement intéressante, c'est qu'au lieu d'être organisée comme les précédentes, par un gouvernement, elle est due à l'initiative d'un simple particulier, un journaliste; il est vrai que ce journaliste est millionnaire à la quarantième puissance, dit-on—chose rare dans le métier.

Ce James Gordon Bennett est une figure singulièrement originale et sympathique. A vingt-trois ou vingt-quatre ans, il était déjà à la tête du plus grand journal du monde entier, fondé par le premier Bennett, son père! Celui-ci, en mourant, laissait au jeune homme une fortune d'environ quarante millions, avec la propriété d'une feuille qui rapporte environ trois millions par an. Cela n'aura rien d'étonnant quand j'aurai dit qu'un jour j'ai compté, dans un seul numéro du *New-York Herald*, jusqu'à trois mille six cents annonces. La direction de cette feuille est un véritable gouvernement. M. Bennett le mène à grandes guides, soit à New-York, soit à Londres, soit à Paris, avec une audace et une énergie surprenantes. Il passe sa journée à recevoir et à envoyer des dépêches. Si M. Bennett était obligé de vivre loin d'un bureau télégraphique, cela équivaldrait à le mettre en prison. Avec cela, chasseur, cavalier, sportsman infatigable, grâce à une constitution physique résistante comme de l'acier.

Il y a longtemps que M. Bennett se préoccupe de cette question du pôle Nord, à laquelle l'Angleterre et l'Amérique ont sacrifié tant d'argent et tant d'existences. Il s'est demandé, confiant dans son heureuse étoile, pourquoi il n'essaierait pas de la résoudre, comme il a résolu, grâce à Stanley, le problème de l'exploration de l'Afrique centrale.

Il a commencé par acheter de ses propres deniers, un joli petit navire à vapeur de construction anglaise, la *Pandora*, qui a déjà tâté des glaces du Pôle, en servant de courrier à la dernière expédition du capitaine Nares. La *Pandora* lui a coûté deux cent mille francs, plus une centaine de mille en réparations. M. Bennett a équipé son navire de toutes les choses spéciales à sa destination. Il l'a fait venir au Havre d'où il va partir pour San-Francisco. Là, M. Bennett dira au gouvernement des Etats-Unis: Je vous fais cadeau de ce navire et je me charge de toutes les dépenses qu'entraînera pendant au moins deux ans son voyage au Pôle Nord. Vous n'avez plus qu'à choisir dans votre marine les hommes qui composeront son équipage.

Quant au commandant de l'expédition, M. Bennett, qui se connaît en hommes, a choisi un lieutenant de vaisseau de trente ans à peine, avec lequel nous ferons tout à l'heure connaissance quand nous serons au Havre.

Suivant les prévisions actuelles, les deux ans de séjour au Pôle Nord coûteront cinq ou six cent mille francs.

Avec le prix d'achat, ce sera donc environ un million que M. Bennett aura tiré de sa poche, pour rendre un service à la science et augmenter le prestige du nom américain.

Quand un homme fait ces choses-là avec la simplicité et la rondeur de M. Bennett,

il n'y a qu'à lui crier: Bravo! et quand on le recontre, à lui serrer la main, comme je l'ai fait, hier, avec la plus sympathique admiration.

* *

Nous voilà en pleine Normandie. Le cœur s'épanouit de gaieté en contemplant ce pays fertile, béni du ciel, où la terre verse ses richesses avec tant d'art et de magnificence.

A Rouen, Gordon Bennett monte dans notre compartiment. Nous déployons la carte du Pôle Nord. Il m'explique l'idée de l'expédition d'une manière courte et lucide, qui la fera comprendre en un clin d'œil au lecteur le moins expert en géographie arctique.

Il y a deux façons d'aborder le Pôle Nord: l'une en venant de l'Océan Atlantique, l'autre en remontant du Pacifique. Jusqu'à présent, les expéditions—et elles ont toutes échoué—ont pris le chemin de l'Atlantique. Arrivées dans les régions des glaces, elles se trouvaient obligées de lutter contre un courant venant évidemment du côté du Pacifique.

—Notre idée à nous, me dit M. Bennett, est d'aller au rebours de nos prédécesseurs. Nous arriverons du Pacifique au détroit de Behring, et là, puisqu'il y a un courant, au lieu de l'avoir contre nous, nous l'aurons avec nous, et nous tâcherons de sortir du côté de l'Océan Atlantique.

—Cette méthode a un avantage, ajouta philosophiquement M. Bennett—c'est que la *Jeannette*, une fois engagée dans ce courant, ne pourra plus revenir sur ses pas.

—Et si elle ne peut pas avancer!

—Eh bien, elle y restera. C'est là ce qu'il s'agit précisément de savoir.

Enfin, midi sonne. Nous sommes au Havre. Un excellent déjeuner nous attend à Frascati, en vue d'une mer splendide. Nous nous mettons à table. J'ai la bonne fortune de me trouver à côté du capitaine de la *Jeannette*, que j'étais si désireux de voir. Si Stanley ne donne pas l'idée d'un explorateur des déserts africains, celui-là a encore moins l'air du *loup de mer* auquel on s'attend. On dirait un jeune premier clerc de notaire. L'œil, très-spirituel et même malicieux, est voilé par un lorgnon. Une gaieté et un entrain tout français qui m'étonnent moins quand j'apprends qu'il a dans les veines du sang français. Son aïeul quitta Bordeaux, au temps de la révocation de l'Edit de Nantes. Le petit-fils a donc du français dans le cœur comme dans le sang. Il se nomme DE LONG. Nous l'entendrons souvent répéter, ce nom, je l'espère, comme nous avons entendu celui de Stanley.

Les deux explorateurs, celui qui a fini et celui qui débute, étaient presque voisins à table. Rien de plus amusant que de les entendre causer, et se taquiner un peu. Stanley avec son bonhomme narquois, disait qu'il se verrait un jour dans l'obligation d'aller chercher le capitaine de Long enfoui sous les glaces du Pôle, tout comme il était allé à la recherche de Livingstone dans les sables de l'Afrique, et qu'il lui faudrait alors écrire le pendant du fameux livre: *Comment j'ai trouvé Livingstone*, en publiant celui-ci: *Comment j'ai trouvé de Long*.

CORRESPONDANCE

Pour le touriste visitant la jolie ville de Terrebonne, il était pénible, le dimanche, de pénétrer dans sa vieille église, qui, sans doute, à plusieurs titres rappelait plus d'un doux souvenir, mais qui, il faut bien l'avouer, était trop petite et peu en rapport avec l'importance de cette localité. Il nous fait plaisir de constater que, grâce à l'énergie du pasteur et des fidèles, cette florissante paroisse aura bientôt à offrir à Dieu un des plus beaux temples des environs.

On nous dit que l'exécution des plans et la conduite des travaux furent confiées à messieurs Poitras et Martin, architectes, de Montréal. C'est un monument qui leur fait honneur, assurément. Il paraît que ces deux jeunes architectes sont déjà en vogue, car ils viennent d'obtenir, après compétition, l'adoption de leurs plans pour l'église Sainte-Brigide, à Montréal. De nouveaux travaux viendront avant longtemps encore, paraît-il, leur permettre de développer leurs connaissances et leurs talents. Chacun son tour; les vieux font place aux jeunes.

Nous souhaitons plein succès à nos jeunes compatriotes.—*Communiqué*.

LE CRIME DES FEMMES

XIX

L'ENNEMI DE LA FAMILLE

Il ne faisait pas encore jour dans la chambre de Néra. Les vitraux colorés laissaient passer des clartés roses et bleues sur le tapis blanc ; des draperies de soie éteignaient un peu cette gamme de couleurs, et permettaient à quelques rayons seulement de se jouer sur la courtépente de brocartelle-rose garnie de véritable point de Venise.

Néra dormait. Un songe pénible l'oppressait ; tout à coup, elle étendit le bras avec violence, se souleva avec un geste brusque, et ce mouvement l'éveilla.

— Les rêves sont absurdes ! dit-elle, n'ai-je pas cru que mon mari m'assassinait !

— En ce moment, sa femme de chambre, une négresse de Nossy-Bay, entra.

— Que m'annonces-tu, Boudjie ! demanda Néra.

— Madame Courcy.

— Quelle vienne ! s'écria Néra, quelle vienne !

Augustine courut au lit de la belle paresseuse, l'embrassa, puis tomba dans un fauteuil.

— Vous êtes surprise de me voir, dit-elle, moi autant que vous... Comme le peuple, j'ai fait ma révolution... J'arrive à Paris, et j'y reste... Me voici libre, et cette fois libre sans retour... J'ai quitté mon mari...

— M. Courcy, un mari qui vous gâtait !

— A ses heures ! il faut que la mienne sonne tous les jours...

— Et vivre ? demanda Néra.

— Ma dot me suffira pendant quatre années.

— Et après ?

— Après, je serai peut-être morte, ma chère.

— Vous avez le courage de votre opinion, vous, et il me manque, à moi. Depuis un an, je m'estime la plus malheureuse des femmes.

— Qu'y faire ? Mon mari s'est mis dans la tête une lubie de grand art ; il a peint un tableau dans l'année, et encore s'avise-t-il de le garder. J'ai usé mes robes de l'an passé, je ressemble à une gravure de modes de 1830. Tout cela à cause des conseils d'un architecte qui a persuadé à Gustave que le bonheur conjugal se représente sous la figure d'une femme recommandant des chaussettes on bordant des langes d'enfant. Hier, j'ai signifié à mon mari qu'il eût à reprendre des travaux productifs. La farce de la bourgeoisie flamande est jouée... S'il refuse, je ferai comme vous... vous me donnerez des conseils...

— Madame Courcy assura Néra de tout son dévouement ; puis, comme le souhaitait la femme de l'artiste, Augustine lui donna des avis.

— Sait-on quel est le plus dangereux ennemi d'une femme ? Son amie.

Un mari prudent ne souffrira jamais que sa femme ait une amie ; celle-ci souffle le plus souvent la discorde dans le ménage ; elle prend partout et toujours le parti de la femme, grossit ses griefs, jette le fiel et le vinaigre sur les plaies vives, et rend impossible tout raccommodement.

La jeune femme, fortifiée dans sa rancune par les déraisonnements de sa confidente, rentre au logis aigrie et tient tête à l'orage, quand elle n'en suscite pas un nouveau.

Pour l'homme qui possède un ami, la situation n'est pas identique ; l'homme garde plus de largeur dans les idées ; il n'est, en général, ni mesquin, ni rancunier ; il peut haïr, mais sans hypocrisie ; il tuerait d'un coup de couteau, il n'assassinerait pas à coups d'épingle. Il est presque indispensable que l'homme ait un ami ; il est dangereux que la femme ait une amie.

Dans la disposition d'esprit où elle se trouvait, Augustine ne pouvait donner à Néra que des conseils funestes.

Une phase nouvelle marquait sa vie ; elle devenait une femme séparée de son mari, veuvage anormal, divorce volontaire, source de mille chagrins, parfois prétextes de graves fautes. Elle n'aurait plus personne pour la couvrir de son honorabilité et pour la défendre.

Ses amis, ou ceux qui se diraient tels, auraient intérêt à la tromper, pour arriver à la séduire ; ses amies la pousseraient doucement vers l'abîme, quitte à se pencher au-dessus en murmurant : " Quel malheur ! " et à lui jeter une pierre pour l'empêcher de surnager. Les femmes tombées souhaitent la chute des autres ; ne pouvant plus atteindre un niveau élevé, elles abaissent celui de leur amie afin de rencontrer l'égalité.

Augustine n'était pas encore assez dépravée pour souhaiter que Néra fit une chute honteuse, mais elle arrivait seule à Paris ; Varvara ne reviendrait pas avant quelques mois ; Solange ne partagerait jamais sa vie de plaisir ; Louise Revel se trouvait trop pauvre pour la suivre. Il fallait à Augustine une amie, jeune, belle, possédant une certaine notoriété. Néra remplissait ces conditions et n'était que trop disposée à suivre une pente dangereuse. Augustine acheva de lui monter la tête.

— Si votre mari vous aime, lui dit-elle, faites des dettes, il les paiera... Jadis il dépensa volontairement, maintenant il dépensera par force.

Néra sauta de son lit, se roula dans un peignoir, chaussa des babouches brodées de perles, et sonna sa négresse :

— Boudjie, dit-elle, madame déjeune avec moi ; sers-nous ici.

— Une minute après, les deux femmes prenaient, tête-à-tête, leur chocolat.

Elles oubliaient ensemble leurs préoccupations. Si l'union fait la force, c'est surtout entre femmes. La séparation d'Augustine inspirait de l'énergie à Néra ; malgré ses griefs contre Thiébaud, jamais elle n'eût songé à le quitter ; d'ailleurs, sa situation matérielle se trouvait inférieure à celle de madame Courcy. Néra ne possédait rien et ne pouvait mettre en coupe réglée que le talent de Gustave ; si elle l'abandonnait en plein succès de Salon, rien ne lui répondait que l'artiste ne chercherait pas l'oubli dans un travail acharné. Tacconnier le soutiendrait dans ses résolutions.

Il y aurait imprudence à quitter Gustave, mais il fallait l'arracher à ses rêves d'idéal, à sa soif de renommée, amollir son cerveau par des plaisirs renouvelés.

Pour réaliser ce plan, Augustine et Néra se rendraient de mutuels services. Leurs conventions furent bientôt faites. Elles décidèrent qu'elles ne se quitteraient presque plus. Elles se seraient les mains avec une solennité railleuse, quand Gustave poussa la porte de la chambre de sa femme.

Il fit un pas en arrière.

— Es-tu myope ou sauvage, demanda Néra, que tu ne reconnais pas Mme Courcy !

Gustave s'excusa du laissez-aller de sa toilette, puis il s'informa de la santé de monsieur Courcy.

— Quel homme complet ! dit-il, quel souvenir j'ai gardé de lui ! quelle raison saine et quelle sagesse aimable !

— Les hommes ont toujours de l'à-propos, dit Néra ; cet homme charmant, ce philosophe, ce penseur, se mêle de chercher dans le chiffonnier de sa femme et de vérifier ses notes... Ce mari modèle ferme sa caisse et refuse des fonds. Enfin, il est si parfait que l'existence devenant insupportable avec lui, on le quitte...

— Permettez-moi de plaindre M. Courcy et de vous plaindre, madame, dit Thiébaud à Augustine ; je vous trouve fort malheureuse de le quitter.

— Voilà qui est plaisant ! s'écria Néra, il a tous les torts !

— J'en demande pardon à Mme Courcy, un mari n'a jamais tous les torts.

— Je vous le concède, mais l'homme étant le maître, il doit nous céder par délicatesse.

— Quelle logique ! Il est fort : il doit faiblir ; il a pour lui la raison, l'expérience, l'âge ; il doit mettre tout cela sous vos petits pieds pour que vous en fassiez litière. Il voit de plus haut et par conséquent d'une façon plus large ; il doit baisser les yeux pour regarder en bas... Vous lui avez juré obéissance, et tous vos efforts tendent à transgresser cette loi.

— Quand on nous aime... dit Néra.

— Je sais bien... Quand on vous aime, on cède, on a tort.

— Vraiment ?

— Absolument. La femme exige de perpétuels sacrifices ; ce qui aurait pu faire le charme d'une union, en devient l'échec. Que voulez-vous, madame, que veux-tu, Néra, je trouve que l'on a bien assez des différences de caractère, de l'opposition des vues, de la distance des éducations, des épreuves même de la vie, sans compliquer ces difficultés d'additions dont les totaux enrichissent la marchande de modes et la couturière.

Néra haussa les épaules.

— Voilà comme on nous comprend, ma chère, dit-elle. Il n'en est pas moins vrai que cette séparation donnera une dure leçon à M. Courcy, et je ne doute pas que, venu à réciprocité, il ne devienne plus accommodant... Gustave, je vous renvoie, j'ai à m'habiller ; nous allons sortir...

Les deux amies coururent tout le jour.

Augustine passa chez son notaire ; il avait reçu deux cent mille francs de M. Courcy ; la jeune femme en demanda quinze, alla de magasin en magasin, commanda un mobilier, persuada à Néra qu'il serait amusant de dîner ensemble au café Anglais ; puis toutes deux allèrent dans une avant-scène à un théâtre de genre ; elles se donnèrent en se quittant rendez-vous pour le lendemain.

Gustave attendit sa femme pour dîner ; ne la voyant pas revenir, il mangea seul, hâtivement, sortit, marcha sans but, pour marcher ; puis, d'instinct, il prit la route de la maison de Tacconnier. Celui-ci était absent, mais sa femme mit tant de bonne grâce dans la prière qu'elle lui adressa d'attendre son retour, que Gustave resta. Mme Tacconnier ne fit avec lui aucune cérémonie ; doucement, avec mille caresses, elle déshabilla son enfant qui s'endormait et mettait ses petits poings sur ses yeux ; elle le coucha, balança le berceau pendant quelques minutes, revint ensuite près de Gustave et prit un ouvrage dans une corbeille. L'artiste était soucieux ; Mme Tacconnier le comprit ; elle ne lui adressa point de questions, ne le fatigua pas de paroles oiseuses, mais elle lui faisait voir par un mot, un regard, un sourire qu'il n'était pas de trop dans ce paisible sanctuaire.

Albert revint, un carton sous le bras, rayonnant, expansif. Sa femme le regarda profondément, fit un signe de tête qui voulait dire : " C'est bien ! " En même temps, elle posa un doigt sur ses lèvres ; elle ne voulait pas que son mari parlât de son bonheur devant Thiébaud. Cette délicatesse n'échappa pas à Gustave.

— Je t'en prie, dit-il, quand ce ne serait que pour me rendre le courage, confie-moi ce qui t'arrive d'heureux... il ne faut pas que tout le monde souffre...

— Encore ? demanda Tavernier, tu n'as donc pas repris ton travail ?

— Je cherche... Je voudrais faire une figure... Néra m'a donné une idée ce matin.

— Peins ce que tu voudras, s'écria l'architecte,

excepté des portraits de Néra... Je trouve d'ailleurs une certaine indiscretion à offrir à tout le monde la vue de la beauté de sa femme. Je te croyais sauvé par une année de labeur, récompensé par le succès obtenu...

— Je l'espérais aussi, dit Gustave avec mélancolie, et je serais rentré dans la phase éclatante de mon talent, si...

— Si Néra te le permettait, n'est-ce pas ?

— Mais rien, rien ne la fera consentir à s'enfermer avec moi dans le cercle étroit et mystérieux de la pensée. Si j'ai le culte de l'art, si malgré mes rechutes je le poursuis encore et je l'adore toujours, je lui préfère cependant Néra. Elle veut de l'argent ; pour en trouver elle battra monnaie sur mon cœur... Ce matin, j'ai souffert une agonie en la voyant avec ma lame Courcy. Cette femme la perdra, si je ne la reconquiers un instant.

— Par le plus grand des sacrifices !

— Soit, Albert, je suis faible, tu m'as cru fort... Pour m'avoir vu manger du pain noir, boire de l'eau, habiter une mansarde froide, tu t'es dit : " C'est un fier génie. " La jeunesse, la chasteté, la foi accomplissaient en moi des prodiges... l'amour est venu... tu crus à la multiplication miraculeuse de mes œuvres, ce fut la banalité facile qui remplaça l'inspiration. Néra m'entourait, m'énervait, m'accaparait... Les visions du ciel fuyaient... sa beauté visible me tuait en m'absorbant... A peine une de mes toiles était-elle finie, avant de lui avoir donné le dernier trait de lumière, avant que je l'eusse pour ainsi dire vernie, Néra la faisait disparaître ; à sa place, elle me montrait des billets de banque et de l'or sonnante... Je voulais me plaindre, elle souriait ; gronder, elle me jetait ses bras autour du cou... L'enchantresse ! combien elle a dû me maudire pendant l'année de répit donnée à ma lassitude...

— Maudites soient les femmes dont le luxe boit le sang de nos veines, dit Tacconnier.

— Si l'on mourait... dit Gustave.

Il se leva et serra brusquement la main de l'architecte.

— Mon ami, dit tout bas la jeune femme à son mari, ne laisse pas M. Thiébaud s'éloigner seul, il s'ouffre beaucoup.

Albert remercia sa femme de le comprendre si bien et rejoignit Gustave.

Les deux amis se quittèrent vers minuit.

Au moment où Gustave rentrait, Néra descendait de voiture.

M. Thiébaud serra le bras de sa femme avec une sorte de violence.

Quand ils furent dans le salon, Néra se débarrassa de son manteau, jeta son chapeau sur un meuble, s'affaissa sur un fauteuil au milieu des fanfreluches de sa robe, regarda en dessous son mari, et lui dit :

— Vous êtes fâché !

— Vous ne m'aimez pas, Néra.

— Bah ! vous trouvez cela tout seul aujourd'hui... C'est Tacconnier et sa femme qui vous font envisager le bonheur sous des couleurs spéciales... le gris, par exemple ! Vous savez, en peinture, il est des gens à qui manque le sens exact de la teinte des choses... Pour Albert, un homme heureux, la femme type est une créature moitié nourrice et moitié cuisinière, qui raccommode ses chaussettes, peigne le baby, et confectionne des plats doux... Pour moi, pour toi, c'est, au contraire, l'assemblage de tout ce qui vit, rayonne, chante et brille... Quand les gens comme Tacconnier ont dit : " le grand art, " ils estiment indigne d'eux tout ce qui n'est pas renfermé dans la vague de ces deux mots... Mais l'art est partout et se manifeste sous toutes les formes ! Saint Jean réalisait un chef-d'œuvre en peignant des framboises d'été dans une feuille de chou qu'emperlait la rosée... Te souviens-tu de certains bouquets de Rousseau ?... Laissez-les dire ! J'aime mieux une Muse de Lescœur qu'une bataille de Le Brun, un Meissonnier qu'un tableau machiné d'Ivon. Reviens à ta peinture de l'an passé, aux toiles de chevalet, nous étions heureux, tu gagnais de l'argent ; nous voilà pauvres, et le désaccord est venu... L'art, c'est moi ! Dieu fait un chef-d'œuvre en créant la beauté !

Néra appuya ses deux mains sur l'épaule de son mari.

— Es-tu converti ? demanda-t-elle.

— J'obéirai... dit-il vaincu.

— Tu vendras demain le petit paysage que souhaite M. Solderini.

— Néra, laisse-moi le garder ; tu sais, je l'acquiesçais d'après une échappée de bois où nous avions cueilli des renoncules sauvages...

— Le tableau nous fournira de l'argent pour aller cueillir d'autres renoncules... Etions-nous fous et gais alors !... Ah ! tu sais, Gustave, j'ai besoin de quatre mille francs.

Néra embrassa son mari, celui-ci hésitait.

— Si tu savais combien j'ai besoin de quatre mille francs ! répéta Néra.

— Si tu savais combien j'ai besoin d'être aimé ! murmura Gustave.

Le lendemain le paysage était vendu.

Néra et son mari partirent pour Fontainebleau.

Ils en revinrent, lui plus épris que jamais ; elle, lasse et dégoûtée de son rôle.

Néra entra dans une phase bizarre, cruelle, odieuse ; pendant les trois premières années de son mariage, elle avait gaspillé l'argent par enfautillage, sans bien se rendre compte des résultats qu'amèneraient ses coïtenses fantaisies. Quand elle comprit que Gustave tentait de remonter à son rang artistique et de reconquérir sa force, elle résolut froidement de devenir la Dalila de son génie. Elle calcula les preuves de sa tendresse, avouons-le, elle les vendit ! Cette femme, honorée d'un anneau de mariage, devint

pour son époux un appât, une chose précieuse qu'il fallait mériter et acheter...

Gustave peignait, produisit avec une fiévreuse ardeur. Il ébauchait parfois une toile en deux jours et la cédait à un marchand. L'art ne l'intéressait plus, il comptait de l'argent.

Néra plongeait le soir ses mains dans sa cassette, et le lendemain, le conduisant devant son chevalet :

— Peins quelque chose, disait-elle.

— Je ne trouve rien, répondait parfois le malheureux.

— Bah ! nous verrons bien.

Néra appelait Boudjie, lui mettait en main un miroir et commençait à peigner ses cheveux d'or.

— Fais un Titien, disait-elle, le fameux tableau du salon carré ne renferme que cela : une négresse, un miroir, une jolie femme !

Gustave peignait. La santé du malheureux s'altéra : la fatigue, le travail, les excès affaiblirent graduellement cette nature puissante ; en même temps il devint horriblement jaloux.

— Reste avec moi, disait-il souvent à sa femme quand elle voulait sortir, tu me coûtes assez cher, je te garderai...

— Est-ce que je songe à vous quitter, disait-elle ; travaillez en repos, laissez les frelons bourdonner autour de votre ruche.

— Ce bourdonnement me lasse.

— Alors, fermez votre porte ; je suis vaniteuse, mais point coquette, rendez-moi cette justice... Quand quelque chose vous contrarie, dites-le vite, je ne tiens à personne.

— Vous me laisseriez volontiers jouer le rôle ridicule d'un tyran ?

— En tout cas, vous l'auriez choisi vous-même.

— Cœur de fer ! disait Gustave, vous n'aimez rien !

— Préférez-vous que j'aimasse tout le monde ?

— Je voudrais mourir pour ne pas souffrir ainsi.

— Vous êtes un grand enfant.

Néra l'apaisait, lui tendait sa palette, et l'ex-grand artiste redevenait manœuvre.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Rachel l'émailleuse devant le jury de Londres.— L'empoisonneuse de Vienne.

Nous allons faire une petite excursion sur le domaine des tribunaux étrangers. Aussi bien cette semaine a-t-elle été marquée, à Londres et à Vienne, par deux procès également intéressants, bien qu'à des points de vue divers.

A Vienne, c'est une empoisonneuse, une sorte de Brinvilliers bourgeoise, qui a comparu devant le jury ; à Londres, c'est une industrielle presque célèbre, Rachel l'émailleuse, qui est venue répondre d'une gigantesque tentative de chantage au préjudice de Mme Pearse, laquelle Mme Pearse est la propre fille de l'illustre ténor Mario.

Commençons par le procès de Londres qui va nous fournir l'occasion d'esquisser la physiologie des cours criminelles anglaises :

Mme Rachel s'appelle en réalité Sarah Rachel Leverson. Elle a 58 ans et en paraît bien 65 ; petite, grosse, d'un type juif très accentué, elle a absolument l'air d'une de ces vieilles marchandes à la toilette toujours disposées à vendre ou à acheter quoi que ce soit. Déjà, en décembre 1868, elle a été condamnée à cinq années de *penal servitude* pour avoir menacé une de ses clientes, Mme Borrodaile, de divulgations désagréables si elle ne lui comptait pas 75,000 francs.

Le procès actuel repose à peu près sur les mêmes bases et il donne une nouvelle mesure de la crédulité, nous allions dire de la bêtise humaine.

La salle d'audience de la vieille Cour d'Old Bailey est pleine dès neuf heures du matin : les dames sont en majorité. Les sous-shériffs, avec une urbanité parfaite, placent eux-mêmes les jolies curieuses, dont quelques-unes ont dû certainement apprendre de l'accusée l'art de réparer des ans l'irréparable outrage.

A dix heures précises, le baron Huddleston, qui préside les débats, fait son entrée, accompagné de shériffs et de quelques aldermen. Sur chaque pupitre, l'huissier audiencier dépose un gros bouquet de fleurs fraîches : c'est un usage.

L'accusée est introduite : elle est vêtue de noir. De la mantille de dentelle qui lui sert de coiffure s'échappent quelques mèches de cheveux gris. Elle s'assied pé-

niblement ; derrière elle se placent deux gardiennes de Newgate. Dans un des coins se tient le gouverneur de la prison, qui ne quitte jamais ses pensionnaires.

L'avocat Poland, au nom de la Couronne, expose les faits, que nous résumons brièvement. Mme Pearse, femme d'un agent de change, a voulu se faire "émailler." Elle a promis 2,500 francs à Mme Rachel pour ce service et, n'ayant pu les donner, lui a confié ses bijoux afin de les engager. L'engagement n'a produit que 1,250 francs et l'accusée attendait le complément de la somme pour terminer son ouvrage ! Pendant ce temps, M. Pearse s'est étonné de la disparition des bijoux de sa femme, et celle-ci a avoué sa petite faiblesse. Le mari est allé chez Mme Rachel réclamer les bijoux, et aussi des lettres intimes écrites par Mme Pearse à l'émailleuse. Et voici où commence le tort de Mme Rachel :

Loin de rendre les bijoux et les lettres, elle a menacé M. Pearse d'envoyer toute cette correspondance aux amis et connaissances de sa femme, procédé qui manque essentiellement de délicatesse, et qui a conduit l'accusée devant les assises.

M. Pearse a confié alors son affaire à G. Lewis, un des plus habiles avocats de Londres, et dont le père avait été en 1868 un des accusateurs de Mme Rachel, ce qui faisait dire à cette dernière que "M. Lewis la voudrait voir pendue." L'accusée plaide *non coupable*. Elle avait été autorisée à demeurer en liberté sous une caution de cent mille francs, mais elle n'a pu réunir la somme, et elle est restée prisonnière.

Le plus important témoin entendu est Mme Pearse. Vingt-quatre ans ; fille de Mario, le ténor, comme nous l'avons dit, elle ressemble beaucoup à la Patti. Elle est jolie, fort élégante, robe de velours noir, polonaise de cachemire gris-clair. En voyant cette jeune femme, il est difficile de comprendre pourquoi elle a voulu se faire émailler. A en juger par les questions qui lui sont posées par l'avocat de Mme Rachel, elle a surtout voulu se débarrasser d'un duvet un peu trop apparent. Malgré la fortune de son mari, Mme Pearse était souvent gênée, car, dans ses lettres, elle promet fréquemment une banknote de cinq livres qu'elle peut rarement trouver. Ce qui a resserré les liens singuliers qui ont pu exister entre Mme Pearse et l'accusée, c'est que la fille de Mme Rachel, cantatrice d'un certain talent et qui fait partie de la troupe du théâtre de Sa Majesté, avait proposé d'organiser un concert au bénéfice de Mario. D'après la défense, pendant que Mme Pearse s'engageait à payer 2,500 francs pour les soins à donner à son visage, son père, Mario, était dans la plus profonde détresse.

Un autre témoin est la femme de chambre de lady Dudley, qui affirme que sa maîtresse ne connaît nullement Mme Rachel, et qu'elle ne se sert pour sa toilette que d'eau pure et de savon ; que jamais enfin elle n'a remis à l'accusée des bijoux qui lui ont été bel et bien volés.

Cette déposition était motivée par ce fait qu'un des principaux moyens employés par Mme Rachel pour déterminer ses clientes à se faire émailler, était de leur dire que les plus jolies femmes de l'Angleterre avaient recours à son talent, lesquelles, lorsque l'argent leur manquait, déposaient entre ses mains, leurs plus beaux et plus précieux écrins...

Les débats ont duré deux longs jours, et le jury, au bout de quelques minutes de délibération, a rapporté un verdict affirmatif.

L'accusée est alors seulement autorisée à parler. En général, les prévenus ne profitent que rarement de cette permission ; Mme Rachel, au contraire, se lève avec une certaine vivacité, et prononce un long discours, dans lequel elle passe sa vie en revue. Elle n'était pas coupable, ni aujourd'hui, ni en 1868.—Cependant, elle ne demande aucune miséricorde pour elle, souhaitant seulement que sa condamnation n'atteigne pas ses enfants.

Le baron Huddleston rend alors son jugement : cinq ans de *penal servitude*.

A cet arrêt de condamnation, le président ajoute quelques réflexions, comme c'est la coutume en Angleterre. Ainsi, il regrette que la loi ne lui permette pas d'infliger un châtement plus sévère, parce qu'en engageant d'abord une jeune femme à spoiler son mari, l'accusée avait sans doute l'intention de l'entraîner à d'autres actes encore plus répréhensibles—et c'est là le mot de la fin.

Que vont devenir maintenant les clientes de Mme Rachel, celles dont l'émailage n'est pas terminé ? Attendre cinq ans ? Ce sera vraiment bien pénible !

Passons au procès de Vienne.

Il ne lui a manqué que de se plaider à Paris pour devenir une cause célèbre :

Thérèse Simnère, l'accusée, qu'on appelait *la Française*, bien qu'elle fût née de parents allemands sur les bords du beau Danube bleu, est une femme de trente-quatre ans. Elle tenait dans un quartier élégant de Vienne une agence matrimoniale. L'instruction a prouvé qu'elle y tenait aussi une véritable distillerie de poisons.

Femme d'un ancien valet de chambre de M. le marquis de Banneville, elle se préoccupait avec beaucoup de sollicitude de rendre, moyennant finances, aux blasons dédorés leur éclat d'autrefois. Et, en vérité, elle avait eu maintes fois des habiletés heureuses. Plus d'un jeune gentilhomme aux abois lui dut d'épouser des millions qui n'avaient point de titres : excellente opération des deux côtés !

Pourtant, et bien qu'elle parlât fort aisément de 200,000 francs de commission pour des négociations de cette nature, Thérèse Simnère n'était pas heureuse : il y avait des moments où le mariage n'allait pas, et où, par conséquent, pour elle, rien n'allait plus.

C'est alors que la *Française* imagina une autre branche d'industrie plus inédite, et qui devait lui assurer de belles recettes. Elle empoisonna pour voler.

Il y a là une série de crimes affreux. Bornons-nous à citer deux exemples :

Un jeune gentilhomme autrichien, le comte Pompée Coronini, fut mis en rapport, l'an dernier, avec Thérèse Simnère, qui lui proposa et qui essaya de le marier richement. L'entreprise n'aboutit pas, mais la *Française* était, quand tout se rompit, en possession d'un billet de 300,000 francs, que le comte Pompée avait eu la faiblesse de lui souscrire, payable dans un délai de trois ans.

L'union projetée une fois défaite, le jeune homme voulut rentrer en possession de ce billet. Il se rendit chez Thérèse, et il en sortit empoisonné. Il avait bu un verre d'absinthe qu'elle lui avait offert à son arrivée, et on le transporta chez lui dans un état désespéré... En se débarrassant ainsi du comte Pompée, l'horrible femme avait espéré se faire payer par la famille le montant du billet souscrit.

Quelques mois plus tard, elle rencontra dans une rue de Vienne la femme de chambre d'une riche bourgeoisie qu'elle connaissait. Elle parvint à s'introduire avec cette fille dans la maison, et, pendant l'absence des maîtres, les deux femmes s'assirent dans le salon pour se rafraîchir et manger de la pâtisserie.

Le soir, on trouvait la servante seule, étendue sans connaissance dans un coin du salon, les traits boursoufflés, les yeux fixes, souffrant horriblement. Près d'elle, le coffre-fort ouvert et vide... La domestique avait absorbé une dose de poison considérable, qui ne la tua pas, mais qui agit d'une façon désastreuse sur ses facultés : c'est à peine si la pauvre fille put dénoncer la coupable, chez laquelle on trouva la plus grande partie des valeurs volées.

Il n'en coûte pas cher à Vienne de paraître devant la Cour d'assises dans des conditions pareilles : Thérèse Simnère en a été quitte pour quinze années de travaux forcés.

FAITS DIVERS

—M. Narcisse Gingras, de Sainte-Geneviève, et M. Léger Milette, d'Yamachiche, viennent de fonder, en cette dernière paroisse, une manu-

facture de fromage, d'après un système qui mérite d'être connu. Tous ceux qui veulent fournir du lait à la fromagerie forment une espèce de société en commandite, où les bénéficiaires sont partagés lors de la vente du fromage, en proportion de la quantité de lait apporté par chaque sociétaire. MM. Gingras et Milette recevront 2 cents par livre pour la fabrication du fromage, et la vente sera faite par celui ou ceux que désigneront les intéressés. Soir et matin, les sociétaires envoient leur lait à la fromagerie, et le lait est pesé chaque fois et la quantité marquée dans les livres du bureau et dans un livret dont est muni chaque commanditaire. On calcule qu'il faut un peu plus que 9 livres de lait pour une livre de fromage, et que, pour faire une livre de beurre, il faut 36 livres de lait. L'association compte déjà bon nombre de membres à Yamachiche, et l'on assure qu'elle ne tardera pas à recruter beaucoup d'adhérents à la Rivière-du-Loup et dans les autres paroisses environnantes.

FORCE. Un Hercule du sexe féminin, natif de France, est maintenant à Londres. Un des tours de force de cette femme consiste à lever une enclume par ses cheveux, la placer ensuite sur son sein, tandis que deux forgerons forgent un clou à cheval avec leurs marteaux.

—Une scène des plus dramatiques s'est passée dans la ménagerie du docteur Bidet, de Paris. Entre la séance de quatre heures et celle de neuf, l'ours Grisely a dévissé adroitement le crou du boulon qui maintient la séparation entre sa cage et celle de la panthère ; puis, ouvrant le panneau, il s'est jeté sur celle-ci.

Une lutte terrible s'est engagée. La panthère, bondissant au plafond pour éviter les étreintes de l'ours, retombait sur lui en lui enfonçant ses griffes dans les chairs, puis bondissait de nouveau. Mais, protégé par son épaisse fourrure, l'ours n'avait pas peur des atteintes de son adversaire ; il réussit à l'attraper, et, la serrant entre ses bras, il l'étouffa et lui brisa les reins.

MEURTRE TERRIBLE.—Un colporteur de soieries nommé Mathieu Matheron, Français de naissance, exerçait son commerce à Montréal avec assez de succès. Il transportait toujours avec lui des quantités considérables de sa riche marchandise. Mercredi soir, le 24 juillet dernier, il était à Rouse's Point, où il rencontra un nommé John Costofrolaz, bijoutier de l'endroit. Ils passèrent quelques heures ensemble, et, dans le cours de la soirée, un douanier les vit embarquer tous deux dans une chaloupe pour faire une promenade sur le lac. Quelques heures plus tard, Costofrolaz revint seul dans la chaloupe. Cette circonstance fut observée par quelqu'un qui lui demanda ce qu'était devenu son camarade. Il répondit avec tout le sang-froid que lui permettait sa conscience : "Il est parti pour l'Ouest." Ensuite, il retourna tranquillement chez lui. Rien dans ses manières n'éveilla les soupçons, et l'affaire resta là. Jeudi après-midi, un petit vapeur naviguait sur le lac, et un des passagers remarqua un cadavre qui venait d'être touché par la proue du navire et qui roulait dans les flots. Ce cadavre portait au front une horrible blessure, et, lorsqu'il fut transporté au rivage, on l'identifia comme celui du compagnon de Costofrolaz. On chercha partout ce dernier, mais toutes les recherches de la police restèrent infructueuses. Les amis de Matheron s'assemblèrent et découvrirent qu'une montre d'or avait été enlevée de sa poche. Ils apprirent que le défunt avait avec lui des marchandises valant environ \$2,000.

Un télégramme fut adressé au sous-chef Nagely qui mit les détectives Lafon et Riché et le sergent Dreyfuss à la recherche du coupable. Les officiers trouvèrent la maison où pensionnait le défunt sur la rue Amherst, maison tenue par Madame Cross. Cette dernière leur apprit que Costofrolaz était le docteur Mirabel, avait été chez elle dans le cours de l'après-midi. Il monta l'escalier et sonna la cloche. Sa face était pâle et ses yeux hagards. Elle lui demanda où était Matheron, ou s'il avait été victime d'un accident. Il répondit : "Non, il est parti pour Albany, où je dois me hâter de le rejoindre." Elle s'aperçut alors que Mirabel s'était coupé la moustache. Celui-ci mit fin aux questions de la dame en s'éloignant immédiatement.

Mirabel est Savoyard ; sa taille est de cinq pieds six pouces. Il était assez corpulent et portait une moustache d'un brun léger. Il a résidé pendant quelque temps sur la rue Vitré où il pratiquait le métier d'horloger. Subsequemment, il ouvrit une boutique au second étage d'une maison, au coin des rues Bonsecours et Notre-Dame. Plus tard, il se rendit à Saint-Jérôme. Il laissa ce village il n'y a pas bien longtemps pour aller résider à Rouse's Point.

Mirabel a été arrêté à London, Ontario.

MEURTRE HORRIBLE A ROCKFORD, ONTARIO.—Un meurtre horrible a été commis de bonne heure, près du village de Rockford, mercredi, le 24 juillet dernier. Un jeune homme de 21 ans, du nom de James Smith, fils d'un cultivateur de cette dernière place, avait volé de l'argent à son père, et celui-ci, après quelque dispute, partit pour se rendre à l'étable pour y atteler son cheval. Son fils le suivit, et, rendu près de la grange, il lui asséna un violent coup de bâton sur la tête qui l'étendit mort. Le malheureux jeune partit et se rendit ensuite à la chambre de ses sœurs, et, armé du même bâton, leur porta de si terribles coups qu'elles perdirent connaissance et gisent maintenant dans une condition très-critique. Le meurtrier, se ruant alors sur son petit frère, le poursuivit jusque

dans la cuisine, mais celui-ci s'étant emparé d'un pistolet, menaça de le tuer s'il approchait. Smith quitta alors la maison et on le trouva pendu dans la grange quelque temps après. L'assassin devait se marier aujourd'hui. Une enquête sur les deux cadavres a été tenue.

MEURTRE A NAPANEE.—Il y a quelques jours, un nommé White, de Napanee, Ontario, a tué d'un seul coup de revolver un M. Kelly, jeune homme qui, paraît-il, était en bons rapports avec White. Appréhendé de suite par la justice, il s'enfuit dans les bois.

L'on voit par les nouvelles de Napanee en date de lundi, qu'il est rumeur qu'il a tué un autre homme dans l'après-midi du jour que nous venons de mentionner. La seconde victime de White est un nommé Robert Harvey, aubergiste, demeurant à la frontière des comtés de Hastings et Lennox. Harvey, lorsqu'il a été tué, essayait d'arrêter le prévenu, mais celui-ci lui a logé une balle dans la poitrine. White n'a pas encore été arrêté, cependant il paraît qu'on a réussi à le cerner dans le bois où il s'est réfugié et on espère pouvoir l'arrêter. Vu qu'il est armé on croit qu'il va vendre chèrement sa liberté.

—Un vol accompli avec une incroyable dextérité a eu lieu à Montréal. La victime est M. Martin Casselman, de Casselman, près Winchester, Ontario. M. Casselman avait retiré \$2,564 de la banque Molson et avait disposé son argent en deux paquets, l'un de \$1,400 et l'autre de \$1,164. Après avoir soigneusement enfoncé ces deux magots dans la poche de son habit, il se rendit à la banque d'Echange pour payer une note de \$1,029, somme qu'il prit sur le moindre de ses deux montants. Pendant qu'on lui remettait la différence au comptoir, un étranger se tenant non loin de lui et semblant de même occupé à payer un billet, lui présentait un billet de banque, lui demandant s'il était bon. Après l'avoir examiné sur toutes ses faces, M. Casselman le lui remit en lui disant que oui, le billet était bon. Quelques instants après, M. Casselman ayant fini de compter l'argent de change qu'on lui avait donné, le mit dans sa poche... quand, ô lamentable surprise... il constata que son rouleau d'argent le plus considérable, les \$1,400, n'y était plus, et regardant autour de lui, l'étranger avait disparu.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désirent, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Je, soussigné, médecin pratiquant à Saint-Cuthbert, province de Québec, certifie par les présentes avoir prescrit depuis vingt-cinq ans à mes patients, et, avec beaucoup de succès, dans les maladies du tube digestif et de ses annexes, de même que dans les affections rhumatismales et des reins, l'eau minérale d'une source appartenant à Isais Fautoux, éer., sur sa propriété de Saint-Cuthbert, concession de Sainte-Thérèse, et je me fais un plaisir de concourir dans les éloges qu'en fait le Dr Baker Edwards, chimiste analytique de Montréal, qui en a fait une analyse des plus soignées.

St-Cuthbert, 21 juillet 1878.

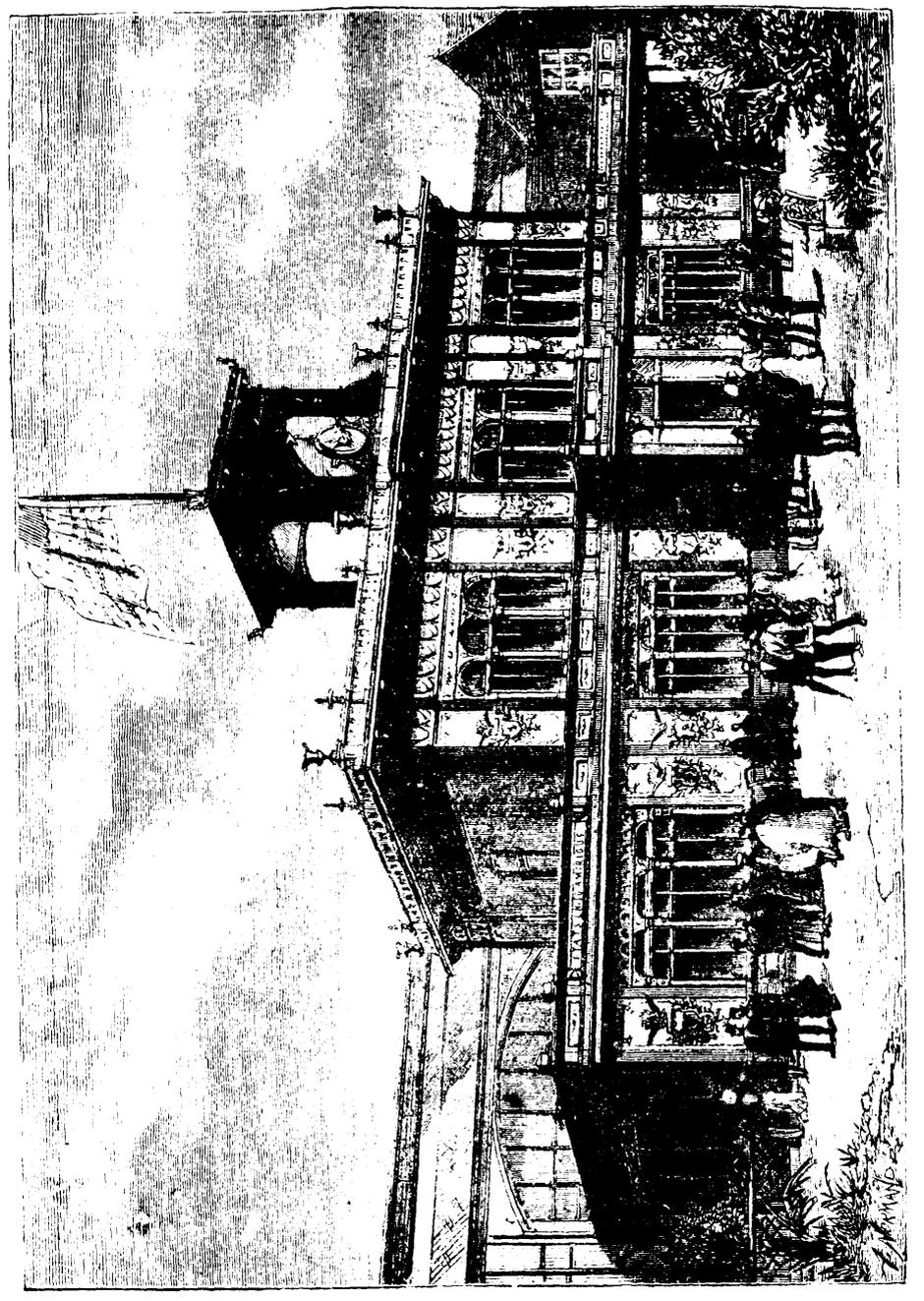
(Signé) DR A. PAQUET.

AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 18 de cette année, que nous voulons bien payer.



EXPOSITION UNIVERSELLE. — LE PAVILLON DES FORÊTS, AT TROCADÈRO.

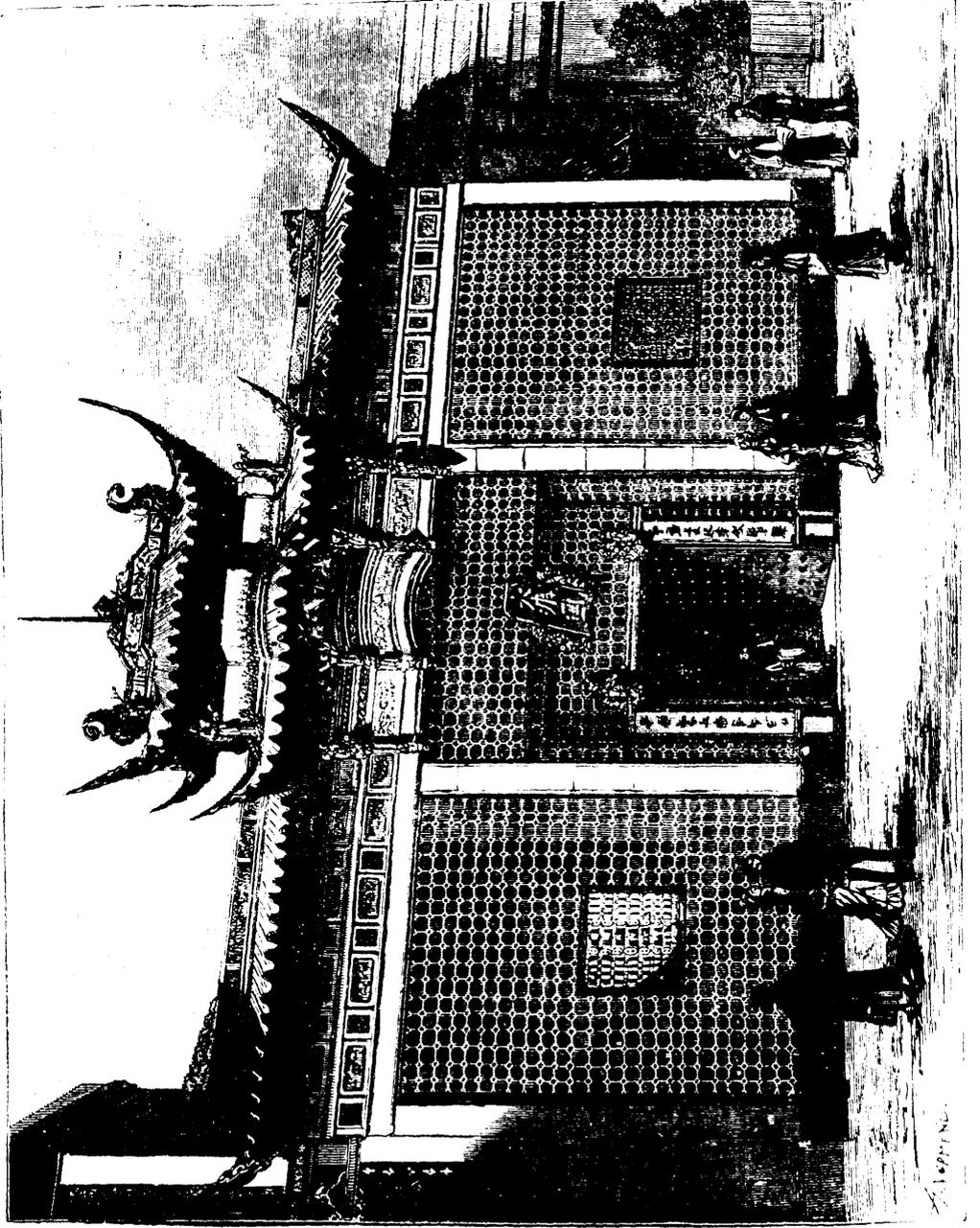


EXPOSITION UNIVERSELLE. — FACADE DES JAPONAIS, PLACE D'ASTOR.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE



FACADE DE LA SECTION JAPONAISE DANS LA RUE DES NATIONS.



FACADE DE LA SECTION CHINOISE DANS LA RUE DES NATIONS.

NOCES D'OR

M. Vincent Thériault, et son épouse, Dame Elizabeth Bérubé, ont célébré lundi, le 29 juillet dernier, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Dans le cours de la journée, M. Victor Thériault, l'aîné des fils, présenta à ses bons vieux parents une adresse remplie de sentiments affectueux, puis la famille chanta en chœur les couplets suivants, composés par un poète ami :

La douce Providence
Daigne sourire à nos vœux :
Notre reconnaissance
Doit s'élever jusqu'aux cieux.

Notre union bénie
Fut agréable au Seigneur,
Car d'une longue vie
Il vous a fait la faveur.

La fortune trop fière
Nous a privés de ses dons :
Mais, malgré sa colère,
Ce soir nous vous présentons

Si vos yeux, dans la vie,
De pleurs ont pu se mouiller,
Votre famille unie
Veut vous le faire oublier.

Et, comme nos vieux pères,
Les Patriarches jadis,
Après des jours prospères,
Montez vers le Paradis ;

Somme toute, la journée se passa dans la plus grande allégresse.

M. Vincent Thériault est le père de notre estimable ami, M. C. D. Thériault, de L'Opinion Publique, et de MM. Victor et F. X. Thériault, que tout Montréal connaît.

CONCOURS LITTÉRAIRE

L'Institut-Canadien de Québec désire rappeler au public que le délai fixé pour recevoir les travaux des personnes qui se proposent de prendre part au deuxième concours littéraire de cette institution, expire le premier septembre prochain.

Comme les événements politiques des quatre derniers mois ont pu détourner l'attention de ce concours, l'Institut-Canadien de Québec est prêt à prolonger ce délai si la demande lui en est faite.

Pour l'information des concurrents, nous croyons devoir reproduire ici le règlement de l'Institut concernant ce concours.

INSTITUT-CANADIEN DE QUÉBEC

L'Institut-Canadien, à raison de diverses représentations qui lui ont été faites et qui lui ont paru bien fondées, a cru devoir modifier les règlements qu'il avait adoptés le 14 septembre dernier, concernant le concours d'éloquence française qui a été annoncé.

Le règlement suivant devra donc être considéré comme le seul ayant force au sujet du dit concours.

Règlement concernant le Concours d'éloquence française établi par l'Institut-Canadien de Québec.

ARTICLE I.—L'Institut-Canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un deuxième concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

ART. II.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plus cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut-Canadien ; le premier, concernant son travail et une épigraphe ; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

ART. III.—Les juges de l'ouvrage seront : l'hon. H. G. Joly, le Dr Hubert Larue et Siméon Lesage, écrivain ; ils décideront d'après le mérite absolu.

ART. IV.—Les lauréats seront proclamés en séance solennelle de l'Institut, et recevront, à la discrétion du jury, soit un seul prix de cent piastres, soit un premier prix de soixante-quinze piastres, et un deuxième prix de vingt-cinq piastres.

ART. V.—Nul n'est exclu du concours, si ce n'est celui qui, d'une manière ou d'une autre, se fera connaître comme concurrent, avant la proclamation du lauréat.

ART. VI.—Le sujet du concours sera : Eloge de l'Agriculture. Ce qu'est l'art agricole en Canada. Des moyens de l'y faire progresser.

Par ordre,

ACHILLE LARUE, Sec-archiviste.

Québec, 20 octobre 1877.

LES ENTORSES A LA GRAMMAIRE

Le Figaro se plaint sous ce titre du nombre de fautes que commettent journellement contre la grammaire, non seulement les avocats, les journalistes, les orateurs parlementaires, mais aussi les romanciers, les auteurs dramatiques, en un mot tous les écrivains de profession, sans excepter MM. les académiciens.

Or, si les plus lettrés, dit le Figaro, les plus érudits, les plus exercés commettent tant de fautes, le commun des mortels doit naturellement en commettre au moins tout autant.

Les plaintes du Figaro montrent que ceux qui écrivent en Canada n'ont pas besoin de se décourager parce qu'on leur reproche certaines fautes. Si au cœur même de la France on pêche tant sous ce rapport, il doit être beaucoup pardonné à nos écrivains ; mais avouons que plusieurs abusent du droit de commettre des fautes et de manquer d'égard à la grammaire.

JAMAIS DE NUIT

Rien ne frappe plus l'étranger qui visite la Suède, dans la saison où les jours sont les plus longs, que l'absence de la nuit.

Un voyageur raconte des faits très-intéressants à ce sujet.

Lorsqu'il était à Stockholm, il revenait vers minuit de visiter quelques amis, et il faisait aussi jour qu'ici une demi-heure avant le coucher du soleil.

En juin, Stockholm voit le soleil se coucher à 10 heures et se lever à 2 heures du matin. On peut dire que c'est une grande illumination toute la nuit, due à ce que le pôle Nord se trouve le plus près du soleil, et dont la réfraction des rayons est assez forte à minuit pour permettre de lire sans lumière artificielle.

Il y a une montagne à l'entrée du golfe de Bosme, où le 21 juin le soleil ne paraît ni se coucher ni se lever. Un steamer frété exprès pour porter les personnes qui désirent voir cet important spectacle, part de Stockholm. Ce phénomène n'a lieu que le 21 juin de chaque année. Le soleil atteint l'horizon ; on aperçoit encore entièrement son disque, et, cinq minutes après, l'astre commence à se lever de nouveau.

Au cap Nord, à 72 de latitude, le soleil ne se couche jamais durant plusieurs se-

maines. En juin, il est à 26 degrés au-dessus de l'horizon à minuit.

D'un autre côté, en hiver, le soleil n'est pas vu du tout pendant plusieurs semaines, ensuite il n'est vu que pendant dix, quinze ou vingt minutes, et finalement, on n'aperçoit qu'une clarté crépusculaire.

Malgré ce phénomène, les animaux prennent leur repos habituel aux heures de coutume, qu'il y ait soleil ou qu'il n'y en ait point.

Beau système.—A la fin de chaque saison, toute maison de commerce sage et prudente réduit tout ce qui lui reste de marchandises de la saison à la veille de finir, afin de ne pas laisser accumuler son fonds de magasin et de ne pas payer de gros intérêts sur des grands lots de marchandises qui dorment sur les tablettes. C'est le plus beau système qu'une maison de commerce peut adopter ; et c'est le seul qui peut assurer le succès. Nous avons le plaisir de dire qu'il existe à Montréal un grand établissement qui pratique ce système depuis longtemps ; c'est celui de A. Pilon et Cie., dont nous avons publié la gravure dans le numéro de la semaine dernière. Tous les ans, l'été et l'hiver, cette maison réduit toutes ses marchandises des importations précédentes et les vend à des sacrifices énormes. Depuis quelques jours elle a commencé une vente énorme à bon marché. Nous ne mentionnons aucun prix ; mais la foule immense qui se presse tous les jours dans ce vaste magasin, nous est une preuve que les prix doivent être bien bas. Nous ne saurions trop fortement conseiller à nos lecteurs et lectrices de visiter le magasin de M. Pilon ; nous sommes certain d'avance qu'ils en reviendront plus que satisfaits et que ce sera à l'avenir leur seule maison pour leurs achats.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'envahissent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût.

Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 25 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratuits, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

Un financier parisien avait invité à dîner un riche banquier du Caire. Le chef fit servir, comme entrée, du boeuf aux tomates ; au premier service, du boeuf à l'étouffé ; au second service, du boeuf à la broche...

Le maître de la maison fit demander son cuisinier.

—Qu'est-ce que c'est que ce dîner ? s'écria-t-il.

—On m'a dit que monsieur recevait un Egyptien !...

—Eh bien !

—Monsieur doit savoir qu'ils adorent le boeuf ?

* * *

Entre deux gentilshommes à la tire :

—Dis donc, Jules, combien as-tu payé ton chapeau ?

—Je ne sais pas ; quand je me le suis payé, il n'y avait personne dans le magasin.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 121 : MM. F. Lafleur, J. Gauthier, P. O. Giroux, M. Toupin, S. Lafrenière et T. Lafrenière, Montréal ; A. C. Saint-Jean ; N. P. Sorel ; L. O. P., Sberbrooke ; Z. Delamais, V. R. Gagnon, Québec.

J.-G. Ascher, écrivain, secrétaire du "Dominion Chess Association," a pris des arrangements avec la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc afin d'émettre des billets à 14 du prix aller et retour, pour tous les amateurs d'échecs qui viendront en cette ville prendre part au tournoi.

Le Tournoi d'Echecs International de Paris s'est terminé le 23 juillet dernier, et nous voyons par les dernières nouvelles reçues en cette ville que M. Winawer, de Russie, et M. Zukertort, d'Angleterre, sont égaux pour le premier prix, et M. Bird, d'Angleterre, et M. Mackenzie, de New-York, pour le quatrième prix.

Nous donnerons de plus amples détails dans un prochain numéro.

M. Lepretre, le brillant problémiste français, a remporté le premier prix dans le tournoi du "Lebanon Herald," et M. Shinkman, Américain, le second prix.

A UN ABBONNÉ, Montréal.—La Stratégie est une publication mensuelle de 32 pages, publiée à Paris par une société d'amateurs, et sous l'habile direction de MM. Pretti & Fils, Nos. 72-74, rue Saint-Sauveur, à qui toutes les communications doivent être adressées. Afin de faciliter les amateurs qui désiraient souscrire à cette intéressante revue, nous extrayons de son numéro de janvier dernier le paragraphe suivant :

"La meilleure manière de renouveler l'abonnement à La Stratégie, est pour messieurs les abonnés de province et de l'étranger, l'envoi d'un mandat-poste, dont le talon sort de reçu. Pour les pays avec lesquels l'échange des mandats-poste n'est pas encore établi, nous prions nos abonnés de nous adresser un traite payable en France, ou par lettre chargée, du papier monnaie ou des coupons au porteur payables en France, en ayant soin d'ajouter une valeur suffisante pour le change."

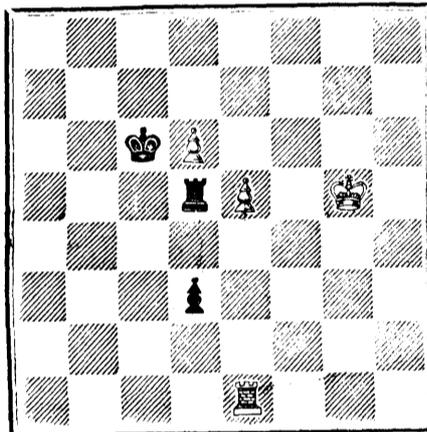
Le prix d'abonnement pour les pays ne faisant pas encore partie de l'union postale est de 22 francs.

Aussi, les amateurs qui voudraient se procurer le "Chess Openings" de M. Bird, pourront le faire en s'adressant à MM. Dean & Son, Londres (Angleterre). Prix : \$1.50.

PROBLEME No. 125.

Composé par M. SARRAL.

Noirs.



Blancs.

Les Noirs, ayant à jouer, prennent le P du R avec la T, dans l'intention de conduire leurs P à D. Comment les Blancs doivent-ils jouer pour gagner ?

SOLUTION DU PROBLEME No. 121.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. It lists chess moves and their outcomes, such as '1 F 3e T R', '1 T joue (A)', '2 C 3e R, échec et mat.', '1 F joue (B)', etc.

35ÈME PARTIE.

TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉCHECS DE 1878. Joué à Paris le 19 juin dernier, entre M. Gifford, Anglais, et M. Clerc, Français. Temps employé, 34 heures.

(Partie Française.)

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. It lists chess moves and their outcomes, such as 'M. GIFFORD.', 'M. CLERC.', '1 P 4e R', '1 P 2e R', '2 P 4e D', '2 P 4e D', '3 C 3e F D', '3 F 5e (C) (a)', '4 F 3e D', '4 P 4e F D', '5 P 5e D (b)', '6 P 4e T D', '7 D pr. T', '8 C 3e T D', '9 R 1er F', '10 P pr. F (c)', '11 F 2e D', '12 C 2e R', '13 D 5e T D', '14 F 1er R', '15 R 1er C', '16 D 2e D', '17 R 1er F (d)', '18 C 3e F D', '19 D pr. C', '20 D 1er F D', '21 P 3e R', '22 C 2e R', '23 D 1er R', '24 D pr. C', '25 D 8e C D, échec (e)'. Below the table is the text 'Les Noirs abandonnent.' and 'NOTES.'

(a) Le meilleur coup est : C 3e F R. (b) Entrant dans une variante dangereuse si l'adversaire joue tous les coups juste, ce qui du reste est arrivé. (c) Il était moins dangereux de reprendre avec la D bien qu'en ce cas les Blancs eurent riposté par D pr. P, avec une attaque formidable. (d) Il n'y a plus rien à faire. (e) Toute cette attaque a été conduite par M. Gifford avec la plus grande vigueur.—Stratégie.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 26 juillet 1878.

Table of market prices for various goods including flour, grains, legumes, dairy products, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table of prices for livestock and animal products such as beef, sheep, and hogs.



Canal de Carillon, Chaussée, etc.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

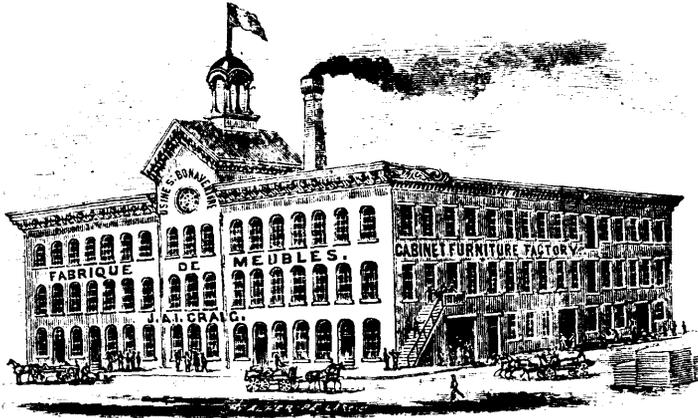
Notice regarding the construction of the Carillon Canal and related engineering details.

Contact information for F. Braun, Secretary of the Department of Public Works.

AU CLERGE

Notice regarding the Protestantism and the role of the clergy in the region.

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES DE CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.



Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Aux Capitalistes et Entrepreneurs.

Notice regarding the Canadian Pacific Railway project, including details on government proposals and engineering information.

BOTANIQUE

Notice for a botanical course and the sale of a book on Canadian flora.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

Notice for a new photographic process, including contact information for La Cie. Burland-Desbarats.

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

Notice regarding engraving services and the availability of various drawing materials.

ESSAYEZ-LE!

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY

Advertisement for a specific medical remedy, including a testimonial and contact information for Wm. Gray & Co.

AVIS! Canadian Mechanics' Magazine

Notice for the Canadian Mechanics' Magazine, highlighting its content on mechanical science and industry.

Advertisement for 'Illustrated Family Friend' magazine, featuring horticulture and domestic science.

Advertisement for 'The Canadian Mechanics' Magazine' and 'Illustrated Family Friend'.

Advertisement for 'Portrait' magazine, featuring illustrations of historical figures like Pie IX and Léon XIII.

Maison Lorge & Cie.

Advertisement for Maison Lorge & Cie., a long-established business in Montreal.

LA POUDRE ALLEMANDE

Advertisement for German powder, marketed as 'The Cook's Friend'.

Advertisement for 'The Cook's Friend' powder, emphasizing its quality and availability.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Notice for the American Organ Company, highlighting their expertise in organ building.

Advertisement for new and elegant organ styles for 1878.

Advertisement for MM. Laurent, Laforce & Cie., organ builders.

Advertisement for La Cie. Américaine des Orgues de Smith, located in Boston.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Notice for the Government Navigation School in Quebec, detailing its curriculum and admission requirements.

Advertisement for 'Premier Cours' (First Course) in navigation studies.

Advertisement for 'Deuxième Cours' (Second Course) in navigation studies.

Advertisement for 'Troisième Cours' (Third Course) in navigation studies.

Advertisement for mathematical studies and formulae used in navigation.

Advertisement for the examination process and the role of the Secretary of the Province.

Advertisement for F.-G. Marchand, Secretary of the Province of Quebec.

Advertisement for Jos. Rousseau, a printer and teacher in Montreal.